



ACCIDENTS DE LA ROUTE
**79 morts et
965 blessés en
une semaine**

P. 6

LE PLUS CLAIR DE LEURS
REVENDECTION A ÉTÉ SATISFAIT
**Fin de la grève des
travailleurs de l'Etusa**

P. 6

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1703 | Jeudi 18 octobre 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL- LIGUE 1 - 6^e JOURNÉE)

**L'USM Harrach
prend les
commandes**

P. 6

PAIX SOCIALE

UN LOGEMENT POUR LA STABILITÉ

Le problème du logement a reconnu mardi le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, constitue «un danger pour la stabilité du pays». Voilà une confession qui mérite qu'on s'y arrête. On peut se demander pourquoi le gouvernement ne s'en est rendu compte que maintenant ? .. **P. 3**



LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR RASSURE :
**«On assurera un
bon déroulement
de la campagne
électorale»**

P. 6

PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT
Le soutien des sénateurs

P. 6

PRÊT DE 5 MILLIARDS DE DOLLARS AU FMI
**Djoudi explique
les objectifs de l'Algérie**

P. 6



5

villes se sont portées candidates pour l'organisation des Jeux Olympiques de la jeunesse 2018 avant la date limite fixée au 15 octobre, a annoncé mardi le Comité international olympique. Parmi ces cinq villes, Buenos Aires, Glasgow, Guadalajara, Medellin et Rotterdam. La commission exécutive du CIO décidera des finalistes les 12 ou 13 février 2013.

12.000

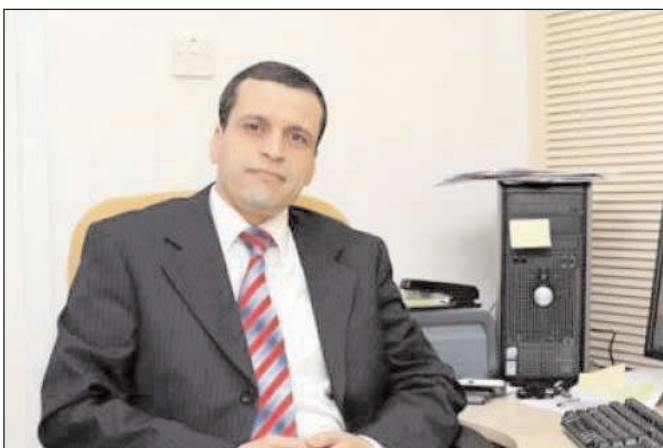
stagiaires devraient rejoindre les centres de formation et d'enseignement professionnels de la wilaya de Tipasa à la faveur de la nouvelle session d'octobre courant.

455

rhinocéros ont été tués par des braconniers depuis le début de l'année en Afrique du Sud, battant un nouveau record, puisqu'en 2011, 448 cas ont été enregistrés.

L'ONS change de tutelle

Le secrétaire d'Etat chargé de la Prospection et des Statistiques, Bachir Messaitfa, a affirmé, mardi, que la tutelle de l'Office national des statistiques (ONS) est passée de son département à celui des Finances, soulignant que cela n'influera pas sur la politique déjà tracée des statistiques. Le transfert de la tutelle de l'ONS au ministère des Finances, qui a eu lieu il y a quelques jours, s'inscrit dans le cadre de la réorganisation du secteur, a précisé M. Messaitfa dans une déclaration à la presse en marge de la présentation du plan d'action du gouvernement devant les membres du Conseil de la Nation, soulignant que son département assumera toujours la mission d'élaboration des stratégies statistiques du pays. L'ONS "est une entreprise nationale qui est au service de tous les secteurs", a-t-il indiqué, précisant que ce transfert n'influera pas sur la politique nationale des statistiques dont l'élaboration relève du ministère. "Cette décision n'aura aucun effet, tant qu'il y a accord au sein du gouvernement sur une politique statistique unifiée, une politique basée sur la crédibilité du chiffre et la précision



des statistiques", a-t-il estimé. M. Messaitfa avait effectué trois visites aux sièges de l'ONS depuis sa nomination au poste de secrétaire d'Etat chargé de la prospection et des statistiques, à savoir : à la direction générale de l'ONS et à ses deux filières à Alger.

50% des accidents sur les côtes algériennes sont liés aux hydrocarbures



50% des accidents enregistrés sur le littoral algérien sont liés aux hydrocarbures, a indiqué, mardi à Oran, le secrétaire du comité national permanent "Telbahr", Farid Nezzar, à l'ouverture des travaux du séminaire international sur "Les risques majeurs de pollution marine". Les accidents engendrés par des fuites de produits pétroliers en mer "représentent la moitié du volume des accidents

enregistrés sur les côtes algériennes", a estimé M. Nezzar lors de cette rencontre abritée par le centre des conventions Mohamed-Benahmed. Le littoral du pays, a-t-il dit, a connu environ 300 accidents au cours des vingt dernières années, à l'instar du naufrage du navire Béchar en 2006 au port d'Alger qui a causé des pertes humaines, rappelant qu'il y avait à son bord une cargaison de carburant estimé à 370 tonnes de fuel et 40 tonnes de gasoil. Le SG du comité national "Telbahr" a, en outre, souligné que des quantités importantes de produits d'hydrocarbures sont déversées chaque année en Méditerranée à la suite d'accidents maritimes. Environ 30% du commerce maritime mondial et 22% du transport maritime international des hydrocarbures sont enregistrés sur cette mer.

L'intervenant a estimé que la lutte contre la pollution marine nécessite, à l'heure actuelle, de renforcer la coopération et l'échange d'informations et d'expériences entre les différents acteurs dans le Bassin méditerranéen, faisant part d'un projet de texte complémentaire à la loi de 1994 que l'Algérie s'attelle à élaborer pour combler les lacunes réglementaires et juridiques en matière de prévention et de lutte contre la pollution marine.

Une quinzaine d'ingénieurs en formation en Corée du Sud

Une quinzaine d'ingénieurs exerçant dans la télédiffusion numérique dans plusieurs entreprises publiques algériennes suivront, du 18 octobre au 2 novembre en Corée du Sud, une formation sur la technologie de télédiffusion numérique, a indiqué, mardi, l'agence coréenne de coopération internationale Koica. Cette formation, financée par Koica, touchera 16 ingénieurs de l'Etablissement public de télévision (EPTV), la Télédiffusion d'Algérie (TDA) et l'Etablissement public de radiodiffusion sonore (EPRS), précise un communiqué de cette agence. Ce stage a pour but de "renforcer les capacités en télédiffusion numérique en Algérie", en apportant aux ingénieurs exerçant dans les médias des connaissances techniques, théoriques et pratiques dans ce domaine, ajoute la même source. Ce programme, mis en œuvre dans le cadre de la coopération technique entre l'Algérie et la Corée du Sud, sera axé essentiellement sur "les théories de télédiffusion et de radiodiffusion numériques, la pratique des techniques TV multimédia et le processus de production de contenu HD", précise le communiqué. La Koica organise également du 11 au 27 octobre 2012 une autre formation dans la gestion et l'exploitation des autoroutes au profit de 15 cadres du ministère des Travaux publics. Depuis 1991, plus de 800 cadres algériens relevant de différents secteurs ont suivi des formations en Corée du Sud, dans le cadre de la



coopération bilatérale assurée par Koica, une agence chargée par le ministère coréen des Affaires étrangères de la gestion et de l'exécution des programmes d'aide publique au développement.

D
i
x
i
t

Abdelmalek Sellal :

« Je tiens à réitérer la ferme détermination du gouvernement à lutter contre la corruption et le crime organisé. Le gouvernement est déterminé à œuvrer pour le maintien de l'ordre public, la préservation de la sécurité des personnes et de leurs biens et la lutte contre la corruption et les fléaux sociaux. L'appareil judiciaire et l'Office national de lutte contre la corruption seront dotés de tous les moyens pour mener à bien leur mission. La lutte contre la corruption est l'affaire de tout un chacun à tous les niveaux et il est temps de rétablir la confiance entre le citoyen et l'Etat. Pour ce faire, il convient de garantir la justice et l'égalité des droits et devoirs entre les citoyens. D'ailleurs le plan d'action du gouvernement œuvre à la concrétisation de cet objectif. »

Il vit dans une grotte depuis trois ans

Un homme, vivant dans une grotte sur une montagne, a été découvert par un groupe de randonneurs près de la ville d'El Paso, au Texas.

Cet homme vit dans cette grotte depuis environ trois ans. C'est lors de sa promenade dans les montagnes qui bordent la ville que le groupe d'amis a découvert la mystérieuse grotte. Après une courte visite du lieu-dit, Chris Redfearn, l'un des randonneurs, raconte à un journaliste américain d'ABC avoir vu des objets usuels, des meubles, ainsi que des effets personnels prouvant bel et bien que quelqu'un y résidait. C'est alors que l'occupant des lieux est arrivé leur demandant de partir sur le champ. Les résidents d'El Paso, qui vivent dans une résidence au pied de la montagne, avouent avoir peur de lui. "Habituellement, il erre dans la ville. On ne sait jamais à quelle heure il se montre", rapporte une habitante aux journalistes de la chaîne de télévision américaine. Certains habitants avouent encore l'avoir vu se baigner dans leur piscine ou même jouer sur l'aire de jeu destinée normalement aux enfants. D'autres le soupçonnent d'avoir volé des vêtements. "Je ne me sens pas en sécurité", avoue un autre habitant.

Dans une interview accordée aux journalistes américains de la chaîne de télévision ABC, l'homme explique qu'il ne donne pas son nom au motif que cela n'est pas nécessaire. D'après ses dires, il a un diplôme d'études secondaires et a étudié pendant deux ans à l'université d'El Paso. Il en a d'ailleurs profité pour se défendre contre tous ses détracteurs en demandant des preuves pour les faits qui lui sont reprochés...

Une poussette originale !

Colin Furze, jeune papa britannique, a eu l'idée de customiser et de booster la poussette de son enfant afin d'atteindre la vitesse de 80 km/h.

Colin Furze est ce qu'on pourrait qualifier de papa fou. En effet, ce plombier britannique a décidé non seulement de customiser, mais surtout de booster une poussette pour des balades beaucoup plus rapides et fun avec son bébé.

Après de nombreuses heures passées sur la poussette, il a réussi à augmenter sa vitesse de manière considérable puisqu'avec un moteur de 125 c m3, des pneus et quatre rapports, elle peut désormais atteindre 80 km/h ! Pour celles et ceux qui se demandent si un bébé est à l'intérieur du landau pour la démonstration, sachez que sur la vidéo postée sur la Toile, on s'aperçoit que c'est un bébé en plastique qui est utilisé pour la circonstance.

Ce passionné de bricolage, pas comme les autres, possède un site internet qui montre qu'il n'en est pas à son premier record. Dans le passé, il a été cité à trois reprises par le Guinness Book pour le plus large feu en 2006, la plus longue moto du monde en 2008 (14,03 mètres) et le chariot électrique de supermarché le plus rapide (115,21 km/h) en 2010.

PAIX SOCIALE

Le logement et la stabilité

Le problème du logement a reconnu mardi le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, constitue «un danger pour la stabilité du pays». Voilà une confession qui mérite qu'on s'y arrête. On peut se demander pourquoi le gouvernement ne s'en est rendu compte que maintenant ?

PAR LARBI GRAÏNE

Les pouvoirs publics n'ont-ils pas perdu la boussole en décidant de mettre à l'arrêt le programme AADL qui avait à son époque suscité beaucoup d'espoir ? Comment on en est venu à réprimer une association réunissant les souscripteurs de l'AADL dont les dossiers non pas été pris en charge ? Si le motif invoqué pour la mise en hibernation de la location-vente, a consisté dans la volonté affichée de ne plus permettre le trafic sur ces logements dont l'Etat a fourni les assiettes foncières gratuitement, est-ce pour autant qu'il faille faire la même chose pour les autres formules de logement étant donné que la transparence dans la distribution n'est pas le fort de l'administration algérienne qui est régulièrement mise à l'index par les nombreuses émeutes qui éclatent à l'occasion de chaque distribution ? S'abstenir de poursuivre des programmes pour soi-disant éviter la corruption et les passe-droits, revient en fait à pénaliser le plus grand nombre de citoyens, c'est-à-dire, tous ceux qui sont dans le besoin. On en vient ainsi à cette situation absurde où c'est l'administration elle-même qui par ses attermoissements organise la pénurie de



Abdelmalek Sellal.

logements. Ne s'agit-il pas de maintenir le cap sur la réalisation tout azimut des logements tout en luttant grâce à une gestion plus rationnelle contre les postulants n'ouvrant pas le droit au sens de la loi ? Quoi qu'il en soit, lorsqu'on soumet à l'analyse l'offre en logements en Algérie, on se rend compte qu'elle est organisée selon 6 formules. Le locatif, le social, la location-vente, le participatif, le rural et l'auto-construction. Ce choix qui paraît varié est un trompe-l'œil. Quand on exclut les franges de la population au bas revenu auxquelles sont destinées les logements de type social, l'offre se réduit pour le plus grand nombre à un choix entre deux principales solutions, l'achat ou la location chez les particuliers car le logement n'est conçu dans la majorité des cas qu'à être vendu. (vendu au citoyen) C'est le principe du logement locatif participatif

(LSP), de l'auto-construction et du logement rural. Le logement locatif public, appelé communément social est absorbé par les petites bourses et son incidence sur la location est quasi nulle, considérant que le parc qui le constitue est en partie détourné au profit du marché noir, les occupants n'ayant pas d'acte de propriété pour pouvoir louer. Il s'ensuit que le marché locatif est le ventre mou du marché de l'immobilier. Les particuliers exigent le versement de 12 loyers à l'avance, car on va chez le notaire déclarer un loyer 15 ou 20 fois moins cher que la somme réelle, histoire d'éviter aux propriétaires de payer chèrement les impôts. Pour remédier à cette situation, des parties ont demandé à ce qu'on défiscalise totalement

l'IRG et la TVA frappant les revenus locatifs. Même des sociétés étrangères qui recourent souvent à la location ont déclaré que la location de l'immobilier en Algérie revient excessivement cher. Puisque c'est la stabilité du pays qui est en jeu, pourquoi l'Etat ne planche-t-il pas sur le marché locatif privé ?

Du reste, beaucoup de logements d'après les analyses demeurent inoccupés, leur nombre avoisinerait le million d'unités. Nabni avait proposé pour protéger les propriétaires et les locataires, la mise en place d'un produit bancaire qui prend en charge le financement des avances de loyer et de la caution du locataire. Mais peut-être que ce ne sont pas les idées qui manquent...
L. G.

Les TIC au service des femmes

PAR RAYAN NASSIM

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, a affirmé hier à Dubaï (Emirats arabes unis) que les efforts permettant à la femme algérienne de s'approprier les TIC s'inscrivaient dans le cadre d'une "politique globale" de l'Etat pour la promotion et l'amélioration de sa condition.

Intervenant lors des différents forums organisés dans le cadre du sommet mondial des TIC, M. Benhamadi a souligné que les femmes algériennes étaient les "plus prédisposées" aux TIC à cause de l'environnement politique et juridique "qui leur est favorable", relevant que les TIC prenaient une "place grandissante" dans la vie quotidienne et professionnelle de la femme algérienne.

Il a précisé que les femmes représentaient près de 40% du total des effectifs employés par son secteur (36.962 travailleurs) avec un nombre de 425 femmes occupant des postes supérieurs.

Représentant le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à ce rendez-vous mondial et conduisant une délégation regroupant des acteurs des TIC en Algérie, M. Benhamadi a tenu à rappeler le rôle de "premier plan" joué par la femme durant la lutte de Libération nationale, précisant que les femmes

représentent 53 % de la population.

Pour le ministre, la révision constitutionnelle de 2008 a renforcé la participation de la femme à la vie politique à travers une meilleure représentation dans les assemblées élues et au niveau des institutions administratives et économiques du pays.

Il a fait remarquer qu'avec 145 femmes élues sur un total de 462 sièges au sein de l'Assemblée populaire nationale, l'Algérie enregistre un record de parité homme-femme dans une assemblée législative au Maghreb.

Par ailleurs, le ministre a relevé qu'au titre des objectifs du millénaire pour le développement (OMD), fixés pour 2015, l'Algérie a déjà atteint le troisième objectif, à savoir l'élimination de la disparité filles-garçons dans l'enseignement primaire et secondaire.

En marge de ce sommet, M. Benhamadi s'est entretenu avec le ministre de l'Enseignement supérieur et des Technologies des Emirats arabes unis, Cheikh Nahiane Ben Moubarek al-Nahiane.

Il s'est également entretenu au niveau du stand algérien avec le ministre égyptien des TIC, Hani Mahmoud, ainsi que le ministre djiboutien de la Culture et de la Communication chargé des Postes et des Télécommunications, Abdi Houssein Ahmed.
R. N.

SOUS LA PLUME

Un toit pour tous ?

PAR SORAYA HAKIM

Un toit et une famille, ou une famille avec un toit devrait relever du possible. Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, en a pris conscience. Il a surtout mesuré le danger que la crise du logement qui est une menace pour la «stabilité du pays». Pas question d'avoir une protesta sur les bras; a priori, les autorités ne veulent

plus d'un autre janvier 2011. Alors la priorité sera donnée au logement, Sellal l'a dit solennellement devant l'auguste Chambre haute avec la promesse de satisfaire tout le monde. Le «la» a déjà été donné avec le retour à la formule de location-vente (ADDL) en s'engageant à satisfaire les demandeurs de 2001 soit au total 150.000 logements en suspens, à la différence qu'il faudra déboursier davantage. Bof, le citoyen est habitué aux surcoûts, aux surévaluations intempestives et aux longues attentes pour tenir ce précieux sésame qu'est la clé. Inutile de dire que pour de nombreux Algériens, elle représente la clé du paradis sur terre après tant d'années de promiscuité, de nomadisme, de locations au prix de beaucoup de privations. Le programme du gouvernement est ambitieux, le plan quinquennal 2010-

2014 aussi. Pas moins de 2.450 millions de logements seront réalisés. D'autres formules comme le logement participatif, logement social et rural seront lancées tous azimuts qui verront la réalisation de 1.450 millions de logements. Nous sommes à mi-parcours du plan quinquennal, pour rattraper le retard, l'Etat va demander le concours

« Dans ces plus de 2 millions de logements, il y en aura pour le fils Untel, la fille Flen, le député X le directeur Y ainsi qu'une certaine nomenklatura qui s'octroie tous les privilèges... »

d'entreprises étrangères Alléluia !. Les Chinois auront de quoi se frotter les mains, eux qui ont la cote dans le secteur du bâtiment. Mais dans ces plus de deux millions de logements, il y en aura pour le fils Untel, la fille Flen, le député X le directeur Y ainsi

qu'une certaine nomenklatura qui s'octroie tous les privilèges. Il y aura encore et toujours des listes contestées, des APC prises sous les feux du mécontentement des citoyens lésés. Les prochaines communales vont se tenir sous peu. De nouveaux élus doivent sortir des urnes. De nouvelles instructions concernant les logements leur seront données, une nouvelle approche pour les rapports élus-administrés, mais en réalité, ce qui doit changer ce sont les mentalités. Toute la problématique est là.

S.H.

ILS PROFITENT DU MANQUE FLAGRANT DE MOYENS DE TRANSPORTS ADÉQUATS

La loi des “clandestins”

À l'est du pays on les appelle les "fraudeurs", et au centre et à l'ouest des «clandestins». En dépit des différents noms qu'on leur attribue, la fonction reste la même : le transport informel. Une activité parallèle qui fait florès, et que les pouvoirs publics n'ont aucune chance d'éradiquer, à l'égal des marchés informels.

PAR HOUDA BOUNAB

Ce phénomène, qui s'est ancré au sein de la société algérienne, fait désormais partie de notre quotidien. Il se propage à grande vitesse au sein des différentes couches sociales. Le transport clandestin n'est plus réservé à ceux qu'on appelle les chauffeurs de la Cnep. Vous l'avez bien compris. Il s'agit de ces personnes ayant contracté des dettes pour acquérir leur véhicule, et qui se retrouvent contraintes d'exercer ce second boulot afin de s'acquitter de leurs mensualités. Il faut dire que cette formule qui a eu beaucoup de succès auprès des citoyens algériens, ce qui a renforcé par voie de conséquence le phénomène du transport clandestin, au grand dam des vrais chauffeurs de taxi. Les «clandestins» ne sont plus ceux d'avant, avec leurs voitures déglinguées, qui cher-



Taxi clandestin, un métier de plus en plus florissant

chaient à nourrir leurs familles, mais plutôt des chauffeurs roulant à bord de véhicules flambants neufs, et qui n'hésitent pas à s'afficher publiquement. Contrairement aux titulaires d'une licence de taxi, dont beaucoup utilisent des voitures anciennes. Les «fraudeurs» roulent à bord de toutes les marques : Peugeot, Renault, Nissan, Volkswagen, Mercedes, même BMW cette marque prestigieuse qui interdit le taxi. La «BM» est donc devenue un luxe uniquement réservé aux fraudeurs. Ce phénomène, bien sûr, est encouragé par le dysfonctionnement du système de transport en commun, tant public que privé.

Plusieurs facteurs justifient, par ailleurs, le développement de ce phénomène. Il s'agit de l'augmentation du parc automobile, de près de 15 %, ce qui est loin d'être négligeable.

Il faut dire, aussi, que les chauffeurs de taxis classiques, se défendent mollement, puisqu'ils continuent d'imposer leur diktat, sachant que l'Algérie reste l'un des rares pays au monde où c'est le chauffeur qui impose sa destination et qui vous impose de force le jumelage.

Le compteur est également là pour la «déco», vu qu'il ne tourne pratiquement jamais. Et quand bien même ce fut le cas, le chauffeur ne demande jamais le prix qui y est affiché. En bref, c'est presque toujours le mode «coursa» que les chauffeurs de taxis préfèrent.

Les malheurs des citoyens font bel et

bien le bonheur des taxis, pour qui le client, sans être toujours le pigeon idéal à plumer, reste quand même très loin d'être traité comme un roi.

Les taxis profitent souvent des situations d'exception : à 20 minutes d'El Iftar durant le Ramadhan, quand il pleut à verse, à la sortie d'un match du MCA ou de l'USMH, ou encore lors de manifestations plus ou moins violentes. Les tarifs augmentent d'une façon effrayante, et le client n'a pas d'autre choix que de s'y plier. Les bus aussi ont leur part de responsabilité dans le développement du phénomène du transport informel avec tout ce qui s'y passe à l'intérieur, entassés comme des sardines et aucun respect envers le client. Sans les chauffeurs de bus meurtriers, avec tous nos accidents nous allons vous faire aimer voyager en taxi. Et pour couronner le tout, les travailleurs de l'Etusa étaient en grève dernièrement, leur rassemblement avait lieu au niveau de la centrale UGTA, heureusement que c'est la fin de ce débrayage. La profession de taxi clandestin a ses avantages et ses inconvénients, comme nous l'indique Rabah un jeune chauffeur de taxi clandestin : «*Le danger de mort, nous poursuit à n'importe quel moment. On est là au service du client, il détermine sa destination, on négocie le prix. Cependant on ne sait jamais à qui on a affaire, et surtout où on va ? Il n'y a aucune loi qui nous protège.*» (sic) Et il enchaîne : «*Une fois j'ai transporté un couple en plein nuit et il m'ont agressé.*»

Ils ont voulu me prendre ma voiture. J'ai dû provoquer un accident pour pouvoir m'en sortir. Je ne dis pas que tous les taxis sont forcément bons ou de bonne famille, attention ! Même le client est exposé à l'agression, voire la mort. Dieu merci, j'ai des clients avec qui je travaille depuis des années, ils m'appellent par téléphone, et je les récupère chez eux. J'ai un ami qui propose ses services via internet dans un site très prisé par les Algériens, il est fou, un jour il va tomber sur un agresseur »

Amine, jeune travailleur, préfère se déplacer en métro : «*C'est plus calme, et plus confortable, mais parfois j'ai recours aux clandestins quand je vais loin*», dit-il avant d'ajouter, «*c'est mieux qu'un taxi, qui vous prend le double, une fois j'étais descendu de Hydra (la placette) au Sacré-cœur, il m'a pris 900 DA, car il neigeait c'est fou !*» Pour rappel, 15.800 permis de place ont été délivrés en 2011. L'activité des taxis clandestins représente entre 10 et 15% du total du parc des voitures taxis, et ce phénomène qui ne cesse de croître, n'a pas l'air de déplaire aux citoyens algériens, qui d'ailleurs, souffrent d'un dysfonctionnement dans le secteur des transport publics, et restent impuissants face à un pouvoir d'achat qui est en hausse persistante.

H. B.

L'ESSENTIEL DE LEURS REVENDICATIONS ONT ÉTÉ SATISFAITES

Fin de la grève des travailleurs de l'Etusa

Le directeur général de l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa), Krim Yacine, a annoncé hier la fin de la grève des travailleurs de cette entreprise, entamée il y a trois jours de cela. Il a indiqué qu'après la réunion de l'Union de wilaya d'Alger de l'UGTA et de la Fédération des transports de l'UGTA, il a été décidé d'activer l'application intégrale du contenu de la convention collective relative à cette entreprise, annonçant que les protestataires reprendront donc le travail jeudi.

Le même responsable a déclaré qu'«*il a été décidé après une réunion entre l'Union de wilaya d'Alger UGTA et de la Fédération des transports UGTA de satis-*

faire les revendications des travailleurs protestataires et d'activer tous les articles de la convention collective de 1997.» Il a ajouté que les travailleurs de l'Etusa reprendront leur travail mercredi.

Il a indiqué à propos de l'augmentation des salaires que «*tous les travailleurs de l'Etusa auront une augmentation de 2 250 DA par personne, et 5 000 DA pour le panier, avec effet rétroactif à partir de mai 2012.*» «*Les travailleurs de l'Etusa ont enfin eu justice après tant d'efforts, tous les articles de la convention collective relatifs, entre autres, à la prime de panier et au contrat de travail à durée indéterminée, seront appliqués*» nous a confirmé Mohamed Kharroubi, porte-parole des

grévistés, joint hier par téléphone.

«*Nous sommes contents d'avoir accompli quelque chose, aussi minuscule soit-elle. C'est important pour chaque travailleur de l'Etusa. Tous ceux qui ont été licenciés reprendront leur travail. C'est une délivrance pour nous, et pour notre conscience envers nos collègues*», a-t-il conclu. Pour mémoire, les travailleurs de l'Etusa ont entamé lundi passé une grève ou ils ont organisé un sit-in au niveau de la Centrale UGTA, pour revendiquer leurs droits, qui consistent en l'application de l'article 101 de la convention collective de 1997, ainsi que le départ du secrétaire général du syndicat de l'entreprise ainsi que celui du directeur général. H. B.

"Nedjma Entreprises" relance son offre Pro 4000 avec de nouveaux avantages exceptionnels

Nedjma améliore son offre Pro 4000 et l'enrichit avec de nouveaux avantages inédits conçus de manière à répondre aux besoins des clients Entreprises les plus exigeants.

Avec l'abonnement mensuel Pro 4000 vous bénéficierez chaque mois de nouveautés suivantes :

- 60 minutes d'appels gratuits vers les réseaux fixes des destinations les plus appelées en Europe, en Amérique du Nord et en Asie ;
- 15 SMS gratuits vers Nedjma ;
- Des appels gratuits 24h/24 vers un numéro favori Nedjma.

Ces nouveaux avantages s'ajoutent aux autres déjà inclus dans l'offre Pro 4000, avec en prime les tarifs les plus compétitifs sur le marché à savoir :

- Appels gratuits et illimités vers Nedjma de 6h à 18h ;
- Appels à 4 DA la minute vers tous les réseaux fixe et mobiles en Algérie
- SMS à seulement 3 DA vers tous les réseaux mobiles nationaux ;
- 50% de remise systématique pour les appels vers les réseaux fixes en Europe, en Amérique du Nord et en Asie à l'épuisement des 60 minutes de communications internationales offertes.

Pro 4000 s'ajoute aux offres Pro 1200 et Pro 2400 lancées précédemment en direction des clients Entreprises. Des offres pratiques et innovantes de «Nedjma Entreprises» doublées de prestations de service personnalisées et de haute qualité.

Nedjma, c'est aussi une couverture réseau performante et un réseau de vente couvrant l'ensemble du territoire national avec ses Espaces Nedjma, ses City-Shops et ses commerciaux.

PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

Le soutien des sénateurs

Le plan d'action du gouvernement, débattu avant-hier et hier, au Conseil de la nation a trouvé un écho favorable auprès des membres de la chambre haute du Parlement. Les sénateurs ont, en effet, apporté un clair soutien au Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

PAR KAMAL HAMED

Les membres du Conseil de la nation n'ignoraient pas que ce plan d'action de l'exécutif n'est en fait que la traduction sur le terrain du programme président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Cela indique clairement par conséquent que ce plan d'action, déjà entériné pour rappel par l'Assemblée populaire nationale (APN) passera comme une lettre à la poste. Cependant, ce soutien n'a pas empêché les sénateurs de rappeler au Premier ministre et aux autres membres du gouvernement présents dans l'hémicycle la nécessité de faire preuve de beaucoup de volonté, d'engagement et de perspicacité pour faire face aux nombreux maux qui rongent encore le pays. *«Les citoyens ont beaucoup d'attentes auxquelles il faut impérativement répondre»* a, à cet effet, indiqué un sénateur issu de la wilaya d'El Bayadh qui a aussi mis en relief l'impératif de préserver et de protéger l'environnement. *«Il faut mettre fin à la chasse*



Sellal face aux sénateurs pour défendre son programme.

sauvage pour sauvegarder certaines espèces d'oiseaux en voie de disparition», a-t-il averti en faisant clairement allusion à l'outarde. La chasse de l'outarde par les émirs du Golfe, notamment dans la wilaya d'El Bayadh, n'a cessé de faire couler beaucoup d'encre. Lui succédant, Abdelkader Sahli, sénateur de la wilaya de Laghouat a évoqué lui aussi cette question de la chasse sauvage et a exhorté le gouvernement à prendre en urgence les mesures qui s'imposent. Sahli n'a pas manqué aussi de faire cas du problème du logement ainsi que de l'épineuse problématique des coupures d'électricité qui ont tant affecté presque l'ensemble du pays l'été dernier causant d'innombrables désagréments aux citoyens et aux commerçants. *«Il faut prendre les mesures nécessaires afin d'éviter ce scé-*

nario l'été prochain», a-t-il souligné. En outre, s'agissant du problème du logement rural, ce sénateur a proposé l'augmentation de l'aide du gouvernement aux bénéficiaires et de la porter à 140 millions de centimes alors qu'elle est de l'ordre de 70 millions actuellement. Comme d'autres sénateurs, Brahim Boulahya a mis en avant la lutte contre la corruption car cela représente pour lui un salut pour la crédibilité de l'Etat. Ce sénateur, qui a plaidé pour la poursuite de l'appro-

fondissement des reformes politiques, a abondé dans le même sens que Abdelkader Sahli et a exhorté Sonelgaz à prendre toutes les dispositions nécessaires afin de mettre fin au problème des coupures d'électricité. Dans leurs interventions, les chefs des groupes parlementaires ou leurs représentants n'ont pas manqué d'apporter leur appui au plan d'action présenté par Abdelmalek Sellal. En effet, Belabbès, au nom du RND, Messaoud Laifa, au nom du FLN ou Koraichi Abdelkrim pour le tiers présidentiel ont accordé leurs violons sur ce plan en exhortant toutefois le gouvernement à lutter contre les fléaux sociaux, dont particulièrement la corruption et la bureaucratie.

,K. H.

PRÊT DE 5 MILLIARDS DE DOLLARS AU FMI Karim Djoudi explique les objectifs de l'Algérie

Le ministre des Finances, Karim Djoudi, a expliqué les raisons à l'origine de la décision de l'Algérie d'accorder un crédit de 5 milliards de dollars au Fonds monétaire international (FMI). Pour le ministre des Finances cette décision «va nous permettre de jouer un rôle plus important et de pouvoir orienter un certain nombre de choix de cette institution financière». Dans une déclaration hier en marge d'une séance plénière du Conseil de la nation, consacrée au débat sur le plan d'action du gouvernement, Karim Djoudi a précisé que l'objectif est d'occuper à terme une place plus importante que celle de membre du conseil d'administration du FMI. Et d'ajouter qu'«il est important pour l'Algérie d'avoir une position conforme à sa puissance économique et financière». Sur les retombées positives de cette décision sur l'Algérie Djoudi dira que «cela nous apporte plusieurs choses, à commencer par l'amélioration de la gestion de nos réserves de change. L'Algérie, en dehors de sa quote part, est un pays créancier du FMI et cela ouvre des perspectives dans l'avenir au point de vue des relations institutionnelles avec le FMI.»

K. H.

ELECTIONS LOCALES

Ould Kablia dévoile les chiffres

PAR INES AMROUDE

Le nombre de listes des candidatures déposées au titre des élections locales du 29 novembre prochain a atteint, à l'expiration du délai réglementaire requis le 10 octobre dernier, 9.177 listes pour les APC (Assemblée populaire communale) et 615 pour les APW (Assemblée populaire de wilaya), a annoncé mercredi à Alger le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia.

Parmi ces listes, 8.383 ont été déposées par les 52 partis en lice pour ces élections et 179 par les indépendants pour les APC, alors que pour les APW, les partis ont déposé 615 listes et les indépendants 9 listes, a précisé Ould Kablia dans une conférence de presse en marge de l'installation de la Commission nationale de surveillance des élections locales.

Concernant les listes APC, le parti du Front de libération nationale (FLN) vient en tête avec 1520 listes sur 1541 communes existantes, suivi du Rassemblement national démocratique (RND-1477), le Mouvement populaire algérien (MPA-632), le Parti des travailleurs (PT-521) et le Front national algérien (FNA-472).

Quant au Mouvement de la société pour la paix (MSP), il a déposé 321 listes, devançant le Front des forces socialistes (FFS) avec 319 listes, alors que le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a déposé 63 listes seulement.

S'agissant des listes APW, le RND est présent dans les 48 wilayas du pays, suivi du FLN dans 47 wilayas après que sa liste dans la wilaya de Aïn Defla déposée hors délai réglementaire, eut été rejetée.

Le PT est présent, quant à lui, dans 43 wilayas, tandis que le FNA le MSP, le FFS et le RCD ont déposé respectivement 38, 24, 22 et 10 listes de candidatures pour les élections APW.

Ould Kablia a, par la même occasion, fait état de 20.673.818 inscrits sur les listes électorales au 31 mars 2012 dont 520.128 nouveaux inscrits. Quant au nombre de radiés des listes électorales, il a atteint 230.107 personnes à la même date.

Ainsi, la Commission nationale de surveillance des élections locales du 29 novembre prochain a été installée officiellement, hier, à Alger par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia.

Cette commission est composée de représentants de 52 partis politiques, en plus d'un représentant des listes indépendantes participantes à ce scrutin. Cinq par-

tis politiques ne prennent pas part à cette commission. Il s'agit du Rassemblement algérien (RA), le Parti de la justice et du développement (PJD), le Front du changement (FC), Tadjamoue Amal El-jazair (TAJ) et le Médiateur politique (MP). Ould Kablia a indiqué, à cette occasion, que la commission sera dotée de tous les moyens nécessaires techniques et logistiques devant lui permettre d'accomplir sa mission dans les meilleures conditions possibles.

Elle sera également aidée dans sa tâche par un secrétariat permanent composé de cadres compétents de l'administration.

Sitôt installée, la commission a entamé ses travaux à huis clos pour élire les membres du bureau national et le président.

I. A.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR RASSURE

«L'administration assurera un bon déroulement de la campagne électorale»

Toutes les dispositions administratives et techniques ont été prises pour assurer le bon déroulement de la campagne électorale au titre des élections locales du 29 novembre prochain, a affirmé mercredi à Alger le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia.

Pour ce faire, 4.313 structures, dont 2.122 salles, 943 stades, 960 espaces publics et 287 autres infrastructures ont été dégagés pour les besoins de la campagne électorale, a précisé Ould Kablia lors d'une conférence de presse en marge de l'installation de la Commission nationale

de surveillance des élections locales.

Pour ce scrutin, 48.000 bureaux de vote dotés de deux urnes, seront mis à la disposition des électeurs, a relevé le ministre.

Interrogé sur l'absence des observateurs étrangers à ces élections, Ould Kablia a indiqué que ce genre d'élections (locales) *"n'a jamais suscité l'intérêt de ces observateurs, qui sont beaucoup plus attirés par les élections législatives et présidentielles"*. Au sujet de *"la convocation, par les services de sécurité, de certains candidats du FFS pour "interrogatoires" selon ce parti*, Ould Kablia a déclaré avoir rap-

pelé à ses services qu'ils *"n'ont pas à convoquer les candidats"*, parce qu'il s'agit, a-t-il dit, d'une *"opération à caractère politique"*.

Il a ajouté que dans le dossier à fournir par le candidat, *"il y a toutes les informations utiles sur le candidat. Il y a des conditions définies par les articles 3 et 4 de la loi électorale et qui concernent les personnes impliquées dans la déstabilisation du pays et celles ayant appartenu à l'ex-FIS (dissous). Ceux-là ne peuvent pas être candidats et c'est ce point plus précisément qui doit être vérifié par les services de sécurité à l'aide d'un passage au fichier et non*

pas par la convocation des personnes concernées". *"On a rappelé qu'il est interdit de convoquer des candidats pour ce genre d'enquête"*, a soutenu le ministre de l'Intérieur.

Interrogé, par ailleurs, sur une prétendue *"fetwa"* qui aurait été faite par le *"conseil ibadhite"* sur l'interdiction, pour la femme de se porter candidate aux élections, Ould Kablia a répondu : *"Nous ne pouvons interférer dans ce genre de fetwa, mais ce qui est sûr, c'est que nous allons appliquer strictement la loi et la liste qui ne comporte pas le quota exigé de femmes par la loi électorale, sera automatiquement rejetée"*.

I. A.

VIRÉE DANS LES QUARTIERS D'ALGER

La course au mouton lancée

Comme chaque année à la veille de la fête de l'Aïd el-Adha les pères de famille renouent avec l'angoisse des frais à devoir déboursier pour l'acquisition d'un mouton. De plus il se trouve que cette année les prix du mouton se sont littéralement envolés.

PAR LOTFI HADJI

Ces prix prohibitifs n'empêchent pas des vendeurs ambulants d'encombrer les rues avec leurs troupeaux. En effet un peu partout à travers la capitale on assiste à des scènes de marchandages entre vendeurs et éventuels acheteurs.

Une petite virée dans les différents quartiers d'Alger nous a permis de constater que les prix des moutons sont beaucoup trop cher. Les acheteurs sont unanimes pour affirmer que les prix sont exagérés. De Bab El-Oued à Chéraga en passant par Oued Koriche, Bouzaréah, Bachdjarah, Kouba ou El Biar, le mouton n'est pas accessible. La fourchette des prix varie entre 35.000 à 50.000 DA. Les moutons proposés à ces prix sont de taille moyenne. « Ce sont des agneaux ! », se plaint un chef de famille venu avec ses enfants dans l'espoir d'avoir un mouton ne dépassant pas les 30.000 DA. Pour avoir un bon bélier, il faut déboursier jusqu'à 70.000 DA. C'est fou. Mais d'où arrivent ces moutons ? La question a été posée à un jeune vendeur, proposant à la vente une centaine de béliers sur un terrain vague à Scala.

Ce dernier nous explique, « d'habitude, ce sont essentiellement les zones de M'sila, Djelfa, Saïda, Mascara, Tiaret et Bou-Saâda qui approvisionnent Alger. Avec la forte demande qui existe déjà dans ces wilayas

elles ne peuvent plus alimenter convenablement la capitale ».

Et d'ajouter, « les éleveurs de bétail ont sensiblement diminué leurs transferts de moutons vers Alger ».

Les moutons algériens écoulés sur les marchés maghrébins

Il existe en outre un autre phénomène encourageant la hausse des prix du bétail, en l'occurrence celui des vols récurrents du cheptel à l'ouest tout comme à l'est du pays. En effet depuis plusieurs mois des réseaux, spécialisés dans la contrebande, ont augmenté leurs activités répréhensibles en procédant aux vols de centaines de moutons devant être, par la suite, acheminés vers la Tunisie, la Libye, le Mali et le Maroc où ils seront écoulés sur les marchés de ces pays.

Un éleveur de M'sila, Hadj Ibrahim, s'est déplacé à Alger avec 200 têtes de bétail dans l'objectif de les vendre, mais à quel prix ?

« J'ai quitté M'sila dimanche dernier après avoir sillonné les wilayas du Centre où j'ai vendu une cinquantaine de béliers. Je peux vous assurer que je vais vendre toutes les têtes que j'ai là, car mes prix sont les plus bas ici », nous assure-t-il.

À Bab el-Oued de jeunes vendeurs de bétail ont squatté des espaces publics pour y parquer leurs troupeaux. « Il y a suffisamment de moutons et les ventes marchent très bien pour le moment. Le prix d'un bélier tourne autour de 38.000 à 46.000 DA, mais c'est de



Le mouton "impérial" pour quelques semaines...

la qualité ! », nous affirme le jeune Mohamed.

La qualité, certes, mais à des prix cher, trop cher. « Je suis moi-même père de famille. Je sais que le mouton n'est pas abordable cette année. C'est trop cher. Les rares "cargaisons" qui nous parviennent sont insignifiantes par rapport aux besoins du marché. Beaucoup de bergers qui venaient des régions de l'intérieur préfèrent aujourd'hui vendre leur bétail dans d'autres villes du pays », nous dit-il.

Des pères de famille impuissants

Au cours de notre virée, à Chéraga plus précisément, nous avons abordé un père de famille apparemment découragé. En effet après un long marchandage, sans succès, autour d'un bélier, il a fini par rentrer chez lui

en se promettant de revenir un autre jour, voire avant le jour -J-. « Les prix des moutons sont trop élevés. Regardez ce petit mouton qu'on veut me vendre à 45.000 DA. Avant je n'aurai pas donné 30.000 DA pour cette bête », s'insurge Aâmi Cherif. Dans les différents quartiers : Douéra, Bouzareah ou encore Bachdjarah, le bélier s'écoulait au compte-goutte. Beaucoup d'acheteurs disent préférer attendre les derniers jours en espérant que les prix baissent. Mais ce pari est toujours risqué comme cela s'est vérifié par le passé au cours de certaines années où a sévi une pénurie de moutons la veille de la fête. Mais attendons de voir, dans les jours à venir, dans quel sens évoluera le marché du mouton en touchant déjà du bois pour que la tendance actuelle ne se maintienne pas.

L. H.

HOMICIDE VOLONTAIRE À ORAN

Le présumé assassin, âgé de 21 ans, sous les verroux

Les gendarmes de la brigade territoriale de Sidi El-Bachir ont présenté, hier, devant le procureur de la République près le tribunal d'Oran, le nommé B. R., 21 ans, pour homicide volontaire avec préméditation dont a été victime un citoyen de 25 ans. Le pré-

sumé coupable a été placé sous mandat de dépôt. La victime, dont la motocyclette était tombée en panne à Sidi El-Bachir, a été agressée par le mis en cause, en état d'ébriété, lui occasionnant des blessures mortelles au moyen d'un couteau. L. H.

ILS AURAIENT ASSASSINÉ UN OCTOGÉNAIRE À BOUFARIK

Trois repris de justice arrêtés

Les gendarmes de la brigade de Bougara ont présenté, hier, devant le procureur de la République près le tribunal de Boufarik, trois repris de justice, dont un mineur, pour homicide volontaire avec préméditation et association de malfaiteurs dont a été victime un octogénaire.

Ils ont été placés sous mandat de dépôt. La victime se dirigeant pédestrement vers

la commune de Bougara, a été accosté par les mis en cause sur un chemin secondaire lui causant des blessures mortelles à l'arme blanche pour ensuite la déposséder de ses biens personnels.

Les investigations entreprises par les gendarmes enquêteurs ont abouti à l'interpellation des mis en cause qui ont reconnu les faits qui leur sont reprochés. L. H.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

79 morts et 965 blessés en une semaine

Quelque 79 personnes ont trouvé la mort et 965 autres ont été blessées dans 570 accidents de la route du 9 au 15 octobre à travers le territoire national, a indiqué, hier, un bilan des services de la Gendarmerie nationale. Selon le bilan hebdomadaire, le nombre d'accidents a augmenté de 70 par rapport aux chiffres de la semaine précédente, celui des victimes de 17 et des blessés de 14. La wilaya de Sétif vient en tête avec 30 accidents suivie de M'sila (29) Batna (26), puis Tlemcen et Médéa avec respectivement 23 et 22 accidents, précise la même source. Ces accidents sont causés principalement par l'excès de vitesse, les dépassements dangereux, l'insouciance des piétons et le non respect de la distance de sécurité. Le bilan de la Gendarmerie nationale a cité certains accidents dangereux enregistrés durant cette période, dont celui survenu au niveau de la RN 8 dans la wilaya de Tissemsilt faisant 10 morts et 15 blessés, celui survenu au niveau de la RN 10 dans la wilaya de Constantine qui a fait 2 morts et 7 blessés ou celui survenu au niveau d'une route non goudronnée et non classée et qui a fait 2 morts et 4 blessés.

LUTTE CONTRE LA CÉCITÉ ÉVITABLE

L'Algérie pleinement engagée

PAR RAYAN NASSIM

L'Algérie est "pleinement et résolument engagée" dans la lutte contre la cécité évitable, a affirmé, hier, à Ouargla un responsable du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (MSPRH) lors d'une rencontre régionale du Sud, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la vue. L'Algérie est partie prenante des programmes de santé recommandés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans ce cadre, pour aller au devant des problèmes qui affectent la vue, en particulier le trachome, une maladie évitable encore répandue dans certaines régions du sud du pays, a indiqué le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au MSPRH, Smail Mesbah. Placée sous le signe de : "La santé oculaire et l'égalité d'accès aux soins", cette rencontre s'insère dans le cadre de la concrétisation du "droit à la vue, qui constitue un objectif stratégique vers lequel l'Algérie s'est orientée depuis plusieurs années, appuyé d'un engagement au programme Vision 2020 marquant son adhésion à une initiative mondiale pour éliminer la cécité évitable", a souligné ce responsable. L'Algérie s'est engagée, en octobre 2009, auprès de l'OMS par la signature de la Déclaration mondiale de soutien à la vision 2020 "Droit à la vue" qui a pour but d'élimin-

er les principales causes de cécité évitable d'ici à la date précitée, dont le trachome. C'est dans cette optique que s'inscrit la préoccupation stratégique de prise en charge des problèmes de santé spécifiques aux régions du Sud, a expliqué le représentant du ministère de la Santé, en affirmant que "l'élimination du trachome en Algérie est un objectif que nous pouvons et devons atteindre". L'Algérie va introduire une nouvelle molécule (Azythromycine) recommandée par l'OMS dans le traitement du trachome, a fait savoir M. Mesbah, signalant aussi qu'un plan directeur va concerner les autres pathologies oculaires prévalentes : cataracte, glaucome, rétinopathie diabétique, et la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) et dont va découler un ensemble de plans opérationnels d'ici à 2013. Au moins 314 millions de personnes dans le monde sont atteintes de déficience visuelle, dont 40 millions souffrent de trachome, sachant que 80% de ces cas de trachome sont évitables, a indiqué, pour sa part, le Dr.Gougam du MSPRH pour donner un aperçu de l'importance de la question. L'Algérie présente, pour sa part, une prévalence de 13,8% concernant la cataracte, 4,6 % pour le glaucome, 2,4 % pour la rétinopathie diabétique, 2,1 % pour la DMLA et 1,7 % de causes cornéennes, selon les données déterminées dans une étude de 2008, présentées lors de cette rencontre de Ouargla. La rencontre a regroupé les profes-

sionnels de la santé mais aussi d'autres intervenants dans la politique de santé nationale, à l'instar des secteurs de l'Education nationale, des collectivités locales et de l'environnement de 12 wilayas du Sud, mais aussi le secteur privé et la société civile auxquels un appel est lancé pour une plus large implication, notamment par l'approche préventive, dans cette stratégie de lutte contre la cécité évitable.

La rencontre de Ouargla est l'occasion de faire une évaluation de l'action de l'Algérie dans le cadre de cette lutte, et d'arrêter une stratégie à partir du terrain et des professionnels à la base, pour avoir des réponses adaptées à la réalité du terrain et pouvant prendre en charge les spécificités locales, ont souligné les organisateurs.

Côté société civile, l'association algérienne de lutte contre la cécité contribue, en plus de certaines activités chirurgico-médicales entreprises sur la base de conventions de jumelage avec des structures de santé (consultation et interventions chirurgicales), organise aussi des regroupements de sensibilisation préventive, à l'exemple de Journées sur le glaucome en avril 2012 à Ouargla et sur la prise en charge de la déficience visuelle de l'enfant en milieu scolaire en octobre 2011 à Tougourt, a indiqué le Dr.Tidjani du CHU de Beni-Messous (Alger), membre fondateur de l'association que préside le Pr. Nouri. R. N.

ENTREPRISES, CRÉANCES DÉTENUES PAR LES BANQUES

Près de 200 milliards DA de rééchelonnement

Près de 200 milliards DA de créances bancaires en défaillance de PME confrontées à des difficultés de remboursement ont été rééchelonnées, a-t-on appris mercredi auprès de l'Association des banques et des établissements financiers (Abef).

PAR RYAD EL HADI

"Nous sommes, actuellement, à près de 200 mds DA de créances détenues par les banques et rééchelonnées", a indiqué à l'APS le président de l'Abef, Djamel Bessaâ. Selon M. Bessaâ, l'annulation des agios réservés pour ces entreprises bénéficiaires du rééchelonnement a coûté aux banques de la place "entre 30 à 35 milliards DA" depuis l'entrée en vigueur de cette mesure prise lors de la tripartite économique Gouvernement-UGTA-Patronat tenue fin mai 2011. A l'issue de cette rencontre, le gouvernement avait encouragé les banques à rééchelonner les créances des entreprises en difficulté avec un différé de trois ans durant lesquels le Trésor public prendra en charge les intérêts.

La banque créancière devait ainsi procéder à l'annulation des agios réservés pour l'entreprise bénéficiaire du rééchelonnement, alors que les créances définitivement compromises resteront cependant la responsabilité exclusive de la banque et de son débiteur.

Le Conseil de la monnaie et du crédit avait édicté par la suite un règlement portant cadre de traitement des intérêts non recouvrés comptabilisés au titre des créances bancaires éligibles au rééchelonnement au profit des petites et moyennes entreprises en difficulté, bénéficiant du soutien de l'Etat. *"De nombreux dossiers ont été traités dans le cadre de l'application de cette mesure prise lors de la tripartite économique, ce qui a permis de relancer un certain nombre d'entreprises en les mettant dans une situation de bancabilité acceptable"*, a-t-il ajouté.

"Ce n'est pas de l'argent public (annulation des agios), c'est de l'argent qui a été pré-



levé sur les ressources des banques", a-t-il souligné pour mettre en exergue l'effort que font les banques pour accompagner les entreprises, que ce soit dans leur développement ou dans leur mise à niveau financière afin de leur donner une seconde chance. Il a réfuté, à ce titre, toute *"frilosité"* des banques dans l'octroi des crédits d'investissement aux entreprises, notamment celles relevant du secteur privé. Le président de l'Abef en veut pour preuve cette tendance haussière des crédits à l'économie qui progressent, en moyenne, de 20% annuellement, ce qui représente, a-t-il dit, jusqu'à 5 fois la croissance économique du pays. L'encours des crédits à l'économie, a-t-il poursuivi, dépasse les 4.000 mds DA. *"Aucun banquier n'aimerait garder de*

l'argent oisif dans ses coffres et refuser de le fructifier. Mais, tous les banquiers tiennent à le fructifier dans des conditions de risques gérables et acceptables", a-t-il souligné. *"Si j'avais à choisir en tant que banquier entre prendre des risques inconsidérés en finançant un projet qui n'est pas rentable et je suis sûr de ne pas pouvoir récupérer mes capitaux, et garder l'argent oisif, je préfère garder l'argent oisif"*, a-t-il ajouté. Il a estimé que l'évolution annuelle du financement de l'économie est *"plus qu'appréciable"*, faisant remarquer que ce taux *"est le plus fort dans la région"*.

"Cela ne veut pas dire que nous allons nous contenter de cette évolution, nous avons des efforts à faire. Mais, cet effort ne doit pas venir d'un seul côté. Pour faire un bon partenariat, il faut être deux", a-t-il encore avancé. Au-delà de toutes les prises de position observées sur la relation banque-entreprise, le président de l'Abef, également P-dg de la CNEP-banque, a appelé les deux parties à travailler ensemble pour faire progresser cette relation.

"Arrêtons les procès d'intention, soyons objectifs dans notre analyse, dépassionnons les débats, et avançons ensemble", a-t-il lancé à l'égard des entrepreneurs et chefs d'entreprises.

M. Bessaâ a tiré, par ailleurs, la sonnette d'alarme sur le niveau des créances non performantes, avouant que celles-ci *"posent un problème qu'il faut analyser de manière sereine et objective avec nos partenaires"*.

"Nous suivons une tendance baissière mais nous avons toujours un seuil de créances non performantes qui n'est pas acceptable", a-t-il averti.

R. E.

PARCHÉ DU TRANSPORT AÉRIEN ET MARITIME

Pas d'ouverture aux investisseurs privés en perspective

Le ministre des Transports, Amar Tou, a affirmé, mardi à Alger, que l'octroi de nouvelles autorisations aux investisseurs privés dans le secteur du transport aérien et maritime n'est pas pour le moment à l'ordre du jour en raison de la situation actuelle du marché. En marge de la présentation du plan d'action du gouvernement devant le conseil de la nation, M. Tou a indiqué que son département recevait régulièrement des demandes pour l'obtention d'autorisation d'exploitation dans le secteur aérien et maritime mais l'ouverture du secteur n'était pas, pour le moment, à l'ordre du jour. Cette décision *"s'inscrit, selon lui, dans le cadre de la politique générale de transport, en tenant compte des intérêts du pays dans les secteurs stratégiques"*, expliquant qu'il n'existe aucun déficit en matière de transport aérien et maritime des voyageurs. Le taux d'exploitation de l'énergie nationale en matière de transport maritime entre l'Algérie et la France par exemple ne dépasse pas les 65 %, a relevé le ministre, précisant que le nombre de sièges vides représente près de 35 % de l'offre globale,

ce qui fait de tout investissement supplémentaire dans ce secteur *"un gaspillage économique"*. Il est inconcevable, selon le ministre, d'investir dans le transport aérien et maritime uniquement pour satisfaire la demande importante durant la haute saison. *"Durant la haute saison les compagnies partout dans le monde exploitent toute leur capacité ce qui nous pousse à louer des bateaux et des avions pour renforcer nos capacités à satisfaire la demande en ces moments tel que pratiqué dans le monde"*, a-t-il fait remarquer. Par ailleurs, M. Tou a précisé que le décret relatif à l'installation de tachygraphes qui seront placés sur les moteurs des camions et des autobus pour enregistrer leurs vitesses est toujours en cours d'élaboration.

Il a ajouté que cette décision sera *"importante"* mais *"ne constituera pas toutefois une solution définitive aux accidents de la circulation"*, car la solution réside, selon lui, dans l'application *"rigoureuse"* du code de la route. Le nouveau décret complètera le code de la route dans la mesure où il renferme des mesures supplémentaires portant aussi sur les

mécanismes de formation et d'octroi des permis, notamment aux professionnels qui devront passer une formation supplémentaire avant de pouvoir conduire des camions et autobus. S'agissant des autobus vétustes, le ministre a affirmé que *"le gouvernement n'a jamais décidé de retirer des véhicules en fonction de leur âge"*, précisant que les instances de contrôle technique sont les seules habilitées à décider leur retrait. Concernant le permis à points, M. Tou a souligné que ce projet fait l'objet de concertation avec le ministère de l'Intérieur sur le fond et la forme, affirmant que les mesures pratiques seront finalisées avant la fin de l'année en cours. Cette mesure passera par *"une étape pédagogique"* au cours de laquelle il sera porté à la connaissance du titulaire du permis doté d'un capital de 24 points, que ces points seront réduits à chaque infraction commise avec le risque du retrait à leur épuisement.

Le conducteur contravenant pourra se voir restituer les points perdus à condition de passer une formation bien déterminée. R. E.

«Djezzy, l'opérateur citoyen, partenaire préféré des jeunes apprentis»

Toujours dans le cadre de sa politique de proximité avec les jeunes, Djezzy, l'opérateur préféré des Algériens, a organisé des journées portes ouvertes sur l'apprentissage à Alger les 22-23 septembre 2012, à Constantine le 8 octobre 2012 et à Oran les 10-11 octobre 2012. Les salons ont connu un franc succès durant les jours de l'événement. Nos structures ont accueilli plus de 5.000 candidats au sein des trois directions régionales (Alger, Oran et Constantine).

Ces rendez-vous ont été marqués par un

engouement sans précédent et une grande ferveur de la part des jeunes apprentis qui ont exprimé leur joie de voir le leader de la téléphonie mobile ouvrir large ses portes pour leur donner toutes les chances pour s'épanouir et se former au sein de la société.

Dans le cadre de cette campagne, 100 nouveaux apprentis ont été sélectionnés dans les différentes spécialités ; électrotechnique, informatique de gestion, gestion des ressources humaines, comptabilité, magasinage, entretien des appareils de froid et climatisation, secrétariat de direction et docu-

mentations archives. A travers ce recrutement de qualité, Djezzy totalisera 152 apprentis répartis sur les 9 spécialités. Ces derniers suivront un stage d'apprentissage au sein d'un centre / institut agréé par la direction chargée de la formation professionnelle dans le but, bien compris, de l'acquisition d'une formation théorique et une base pratique au sein de Djezzy et ce durant toute la durée du stage. Djezzy, partenaire du savoir, œuvrera toujours pour le développement des jeunes Algériens.

PRODUITS AGRICOLES DE
LARGE CONSOMMATION

Tous les stocks seront déclarés à l'Administration

Les opérateurs qui entreposent des produits agricoles de large consommation seront "obligés" de déclarer les stocks et d'informer l'administration de la nature des quantités, origine et durée de stockage de leurs marchandises, a annoncé mardi à Alger le ministre du Commerce, Mustapha Benbada.

Une directive commune sera signée, dans deux semaines au plus tard, par les ministres du Commerce et celui de l'Agriculture, pour l'application de cette décision, qui a pour objectif de contenir la spéculation, a précisé M. Benbada en marge de la présentation au conseil de la Nation du plan d'action du Gouvernement. *"Nous ne voulons plus nous retrouver une autre fois devant une situation comme celle vécue récemment à Constantine où nous avons découvert un stock de 5.000 tonnes de pommes de terre sans pour autant en connaître l'origine ou la destination"*, a-t-il argué. La directive concernera les stockeurs publics et privés, qu'ils soient détenteurs d'entrepôts frigorifiques ou autres, et constituera un outil de régulation supplémentaire, de lutte contre les pénuries, la spéculation et les hausses soudaines des prix et qui viendra renforcer le Syrpalac (Système de régulation des produits agricoles de large consommation), selon M. Benbada. Une nouvelle liste de produits concernés par l'opération de régulation avait été récemment fixée par un décret interministériel (Commerce-Agriculture). La pomme de terre, l'oignon, l'ail, la tomate, les viandes (blanches et rouges), les agrumes (orange, citron et mandarine), les olives (d'huile et de table) et les dattes font partie de cette liste. Le même décret a précisé que cette liste est ouverte à *"tout autre produit classé prioritaire par les pouvoirs publics"*. En dépit de ce système de régulation, *"le seul régulateur du marché algérien reste la loi de l'offre et la demande"*, a estimé toutefois le ministre.

Evoquant l'opération d'absorption des marchés informels, entamée fin août par les pouvoirs publics, le ministre a fait savoir que 300 marchés ont été éradiqués depuis. Et de se réjouir : *"Nous avons pu faire en un mois et demi ce que nous n'avons pas fait en deux ans"*. Depuis 2010, près de 530 marchés informels ont été *"absorbés"* à travers le territoire national dont 228 entre 2010 et août 2012 et 300 depuis la fin août dernier, selon le ministre qui a fait savoir qu'un millier de marchés informels restaient tout de même à traiter. Il a réaffirmé que l'Etat fournira aux commerçants concernés *"l'alternative"* car, souligne-t-il, *"il ne s'agit en aucun cas de supprimer ces activités mais de les rendre réglementaires seulement"*. Interrogé par ailleurs sur la position de son département quant à l'ouverture des commerces pendant la nuit, M. Benbada s'est contenté de dire : *"C'est un faux débat car l'ouverture des magasins la nuit n'a pas besoin de décision gouvernementale mais de préalables de sécurité, d'attractivité et de qualité des services"*, a-t-il commenté.

R. E.

SKIKDA, CAP BOUGAROUNE À COLLO

Une étoile polaire dans la carte des phares de la côte algérienne

Dans la constellation de phares jalonnant les 1.280 km de la côte algérienne, le phare du cap Bougaroune, situé à 28 km à l'ouest de Collo, aux confins occidentales de la wilaya de Skikda, est sans doute à l'image de l'étoile polaire qui guidait autrefois les caravaniers dans le désert, le premier signal lumineux annonçant la terre ferme aux navigateurs, à 7 km à l'intérieur de la mer.

Bougaroune est également l'un des phares de la région est du pays, les plus exotiques et probablement le plus enclavé, dans les zones les plus reculées de la commune montagneuse de Cheraïa. Avant la pose toute récente d'un tapis de bitume aussi confortable que du velours sur la route qui dévale en encorbellement le flanc de la montagne, se taillant ensuite des lacis audacieux sur une corniche extrêmement découpée, entre Cheraïa et Bougaroune, le phare était d'accès extrêmement risqué et harassant par



voie terrestre. Longtemps, le ravitaillement des gardiens du phare était assuré par mer. Une embarcation accostait en contrebas de la construction et il fallait ensuite monter un escalier raide, long d'au moins 150 mètres, désormais inutilisé mais que l'on peut encore apercevoir, même s'il est partiellement enseveli sous les éboulements. Aujourd'hui encore, lorsqu'on arrive par route, il faut laisser le véhicule sur la route qui surplombe le phare, pour ensuite emprunter, à pied, un long chemin rocaillieux, comme tailladé à coups de haches tranchantes, par le travail des ruisselements qui tombent en cascades vers la mer, quand les orages sévissent en amont.

Une version du phare en "trompe l'œil"

Lorsque le visiteur arrive par la route dans la localité de Bougaroune, au détour d'un virage en épingle à cheveux, il croit d'abord se trouver en face du phare, car il y a là un édifice qui en a tous les aspects. En fait, l'on apprendra qu'il s'agit d'une version du phare mis en service en 1907, avant la reconstruction de l'ouvrage à son emplacement actuel, à l'autre bout de la route qui se perd derrière, sur un flanc invisible de la montagne. Le site de cet

ancien phare abrite l'unique école de la localité, comme s'il ne voulait pas perdre en fin de compte cette vocation de générer de la lumière, la lumière du savoir.

Gardiens de phare de père en fils

A Bougaroune, on est gardiens de phare de père en fils, du moins pour une partie de l'effectif qui comprend 2 agents et trois gardiens. Ici, avec l'école primaire, se sont les seuls postes d'emploi salariés offrant un revenu régulier. Jusqu'en 1978, explique-t-on, le phare fonctionnait uniquement au gaz, avant de passer à l'électricité avec l'arrivée d'une ligne haute tension. En 2006, le phare a été réhabilité par des travaux de génie civil, pour un montant de 10 millions de dinars. La côte est connue par les marins, à Bougaroune, pour être des plus dangereuses, avec des courants redoutables et des vents violents soufflant de toutes les directions. L'histoire du cap Bougaroune, si monotone dans un esseulement sidéral, est jalonnée de quelques événements mémorables qui font écho, sans doute, à d'autres faits plus anciens, dont le souvenir s'est perdu avec la disparition des pionniers du phare.

Berriah, le "père des vents"

Un autre naufrage a eu lieu dans la région en 1998, à Ras Attia. Il avait alors causé la mort d'un pompier lors du secours du navire, se rappelle-t-on à Bougaroune où l'on dit que ce cap est dénommé également "Berriah", ce qui signifie "père des vents". Des plongeurs pourraient mettre au jour, dans les fonds marins de ces côtes, un véritable "cimetière de navires".

En visitant l'intérieur du phare, l'on se rend effectivement compte que les lieux n'ont jamais été profanés. Dans le coin bureau du gardien, une petite bibliothèque datant au moins des années 1930 est soigneusement conservée.

On y trouve surtout des polars, parmi lesquels, au hasard, des titres comme

Le vieux Tom de Miles Surton, ou *Le secret de Chimney*, d'Agatha Christie, ou encore un registre dans lequel ont lit, à la date du 11 mars 1960, un "aperçu météo : calme, mer haute, vent d'ouest 6 à 8 km, vent est 20 à 25 km/h".

Un gardien de phare a le temps de lire, en remontant, exactement chaque heure et demie, le lourd mécanisme en cuivre qui fait tourner l'ampoule du phare, dans sa guirlande en verre spécial.

APS

BATNA, SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ ET L'ALGÉRIENNE DES EAUX

Signature d'une convention avec les daïras

Des conventions de travail et de coordination ont été signées, jeudi dernier, au siège de la wilaya de Batna entre les 21 daïras de la wilaya, d'un côté, et la société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE) et l'Algérienne des eaux, de l'autre, en marge d'un conseil consacré à la préparation de la saison hivernale 2012-2013.

Cette initiative fait suite aux instructions du wali, Hocine Mazouz, visant à engager les parties concernées à prendre en charge les déficits relevés en matière de distribution d'eau potable et d'électricité durant le dernier été. Il a été procédé au cours de cette réunion, présidée par le secrétaire général, Mohamed El-Ouanchi, à l'installation d'un "comité de veille" regroupant les secteurs des travaux publics, du transport, de l'agriculture, du commerce, de la santé et de l'énergie. Les interventions des chefs de daïras et des directeurs de l'exécutif local ont porté sur les mesures prises en prévision du prochain hiver. Le directeur de l'énergie et des mines a indiqué à ce propos que l'objectif est de constituer un stock de réserve équivalant à 80% des capacités actuelles de la wilaya et d'ouvrir des dépôts de bouteilles de gaz butane dans les communes confrontées à un déficit, dont Larbaâ, Maâfa, Boumia, Ouled Si Slimane et Béni Fedhala.

APS

ORAN, ENERGIE RENOUVELABLE

Une centaine d'exposants au Salon international

La troisième édition du Salon international des énergies renouvelables, énergies propres et développement durable, s'est tenue à Oran avec la participation de 110 exposants, a-t-on appris des organisateurs.

Ce rendez-vous de trois jours a vu la présence de 68 instances, entre entreprises nationales et privées, dont les groupes Sonatrach et Sonelgaz, les ministères de l'Agriculture et du Développement rural et de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et de la Ville et des Ressources en eau.

Etaient présentes également à cette rencontre qui s'est tenue sous le slogan "Octobre

2012 au cœur de l'économie verte", 42 entreprises étrangères compétentes, dont 13 d'Allemagne, 12 de Pologne outre des entreprises de Chine, d'Espagne, de France et d'Italie, selon la même source.

Ce Salon a permis aux participants d'exposer leur savoir-faire dans les domaines des énergies renouvelables et des énergies propres et le développement durable et de mettre en exergue leurs programmes d'investissement pour le développement de ces domaines et la contribution à l'effort national de sensibilisation à l'économie verte et de promotion de la culture de l'industrie durable, a-t-on signalé.

Le fait marquant de cette édition était de

réserver un espace au profit des jeunes entrepreneurs qui activent dans les domaines de l'économie verte.

Environ 30 conférences ont été présentées et débattues par les chercheurs et les responsables d'entreprises algériennes et étrangères.

Ce salon, organisé par l'agence de communication Myriad et subventionné par la wilaya d'Oran, intervient après une première édition abritée par la wilaya de Tamanrasset en octobre 2010 et une deuxième à Oran l'an dernier, qui ont eu un grand succès et ont enregistré une forte participation.

APS

AIN-TEMOUCHENT, UNIVERSITÉ

Ouverture de dix masters

Le centre universitaire d'Ain-Témouchent a procédé, au titre de l'année universitaire 2012-2013, à l'ouverture de dix masters au profit de ses étudiants détenteurs de la licence, a-t-on appris de son directeur.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les masters ouverts correspondent non seulement aux besoins du marché du travail, mais également aux vœux des étudiants selon les moyennes obtenues durant les études de licence, a souligné Abdelmalek Bekkouche, ajoutant que pour certains parcours, la totalité des étudiants ont vu leurs premiers choix exaucés. Le nombre d'étudiants exigé pour ouvrir un master est de plus de quinze, a ajouté le responsable du centre, indiquant que les masters ouverts sont au nombre de six pour les sciences et technologie (ST), deux pour le français et deux pour l'économie. Pour les ST, le génie civil vient en tête avec deux masters, dont les travaux publics, suivi de l'électrotechnique, l'hydraulique, l'électronique médicale et la mécanique, rapporte l'APS.

Méconnu des étudiants, le onzième master habilité, celui du génie maritime, n'a pas été choisi. Il a été différé à l'année universitaire 2013-2014, a signalé Abdelmalek Bekkouche.



Cet établissement, qui dispense des études selon le système LMD (licence-master-doctorat), a habilité, pour cette année universitaire 2012-2013, neuf licences et 11 masters, notamment le français des affaires, le génie maritime, l'électronique médicale et la sémantique en arabe. En prévision de cette rentrée, le centre universitaire d'Ain-Témouchent a recruté 37 enseignants universitaires qui porteront l'effectif d'encadrement pédagogique à 168 enseignants, dont 30% ont le grade de professeur ou un rang magistral.

Ces derniers encadrent environ 5.000 étudiants inscrits, dont 1.700 nouveaux bacheliers qui pourront, également, compter sur trois nouveaux domaines d'enseignement universitaires ouverts à Aïn-Témouchent. Il s'agit des sciences de la matière, de l'anglais, du droit et de la mathématique informatique. Ceux-ci porteront à sept les options enseignées au centre sur les 12 habilités par le ministère de tutelle, a-t-on ajouté.

B. M.

TISSEMSILT, MOISSONNEUSES-BATTEUSES

Programme de renouvellement

Le secteur agricole dans la wilaya de Tissemsilt a bénéficié, dernièrement, d'un programme de renouvellement des moissonneuses-batteuses, a-t-on appris samedi de la Direction des services agricoles (DSA). Parrainé par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, ce programme est destiné aux céréaliculteurs disposant de vieilles moissonneuses de plus de 15 ans. Ils bénéficieront d'un soutien financier de l'Etat à hauteur de 70% pour l'acquisition

de ces machines et paieront le reste, selon la même source.

Cette opération permettra le renouvellement du parc des machines dans cette wilaya qui dispose de près de 150 vieilles moissonneuses qui sont souvent à l'origine de la déperdition des rendements agricoles, comme l'a déclaré le DSA récemment lors d'une émission radiophonique.

Une fois achevées les procédures administratives, l'agriculteur pourra

acquérir une nouvelle moissonneuse auprès de l'Entreprise nationale de commercialisation du matériel agricole d'El Harrach (Alger).

La Direction du secteur a appelé les fellahs à se rapprocher le plus rapidement de ses subdivisions relevant des communes de la wilaya pour déposer les dossiers de renouvellement de moissonneuses, afin d'être prêts pour la prochaine campagne moisson-battage.

APS

MÉDÉA, AGRICULTURE

Création de trois nouveaux périmètres agricoles validée

La commission d'orientation et de relance du développement agricole et rural de la wilaya de Médéa a approuvé récemment l'étude portant création de trois nouveaux périmètres agricoles à travers la daïra de Aïn-Boucif, au sud-est de Médéa, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya. Il s'agit, selon la même source, des périmètres agricoles de Fkirine, dans la commune de Sidi-Demed, Labiadh, commune de Aïn-Boucif, et El-Kelkha, commune d'Ouled Maâref, qui constituent le "premier lot" d'un ambitieux programme de relance des activités agricoles et rurales au niveau des zones steppiques ou semi-arides de la région, a-t-on expliqué. Les trois périmètres s'étendent sur une superficie de 479 hectares et sont destinés à accueillir divers projets d'investissement agricoles, en mesure de participer à l'essor économique de ces communes. Le programme initié, à l'effet de revitaliser



les vastes étendues steppiques, laissées en jachère, tend à la création, à court terme, de pas moins de 48 nouveaux périmètres agricoles, s'étendant sur une superficie globale d'environ 37.000 hectares, a-t-on expliqué de même source, ajoutant que plusieurs de ces projets sont actuellement à l'étude au niveau de la commission

d'orientation et de relance du développement agricole et rural. La commission locale d'orientation devrait statuer "prochainement" sur la faisabilité et l'impact socio-économique des projets déposés par les communes qui ont adhéré à ce programme, a-t-on noté.

APS

M'SILA, ACTIVITÉ COMMERCIALE

Des mesures pour son encadrement

Plusieurs mesures visant "l'organisation et un meilleur encadrement" des activités commerciales ont été prises dans la wilaya de M'sila, ont indiqué les services de la wilaya. Il s'agit notamment, selon la même source, de la réalisation d'un laboratoire de contrôle de la qualité, dont la mise en service est prévue "dans six mois". Une structure qui permettra de lutter plus efficacement contre les infractions aux normes de qualité sans recourir, comme c'est le cas actuellement, aux services des laboratoires de la wilaya de Sétif. Un marché de gros des fruits et légumes est également en cours de réalisation à la cité Ichbilia, au chef-lieu de wilaya, où les travaux de cette infrastructure ont atteint les 40 %, a-t-on ajouté, soulignant que la réception de ce projet est prévue "au cours du deuxième semestre de l'année 2013". Par ailleurs, afin de lutter contre le commerce illicite, 11 marchés de proximité sont en cours de réalisation dans plusieurs communes de la wilaya, dotés de 110 espaces de vente agréés, a-t-on également indiqué, soulignant que ces marchés permettront à quelque 200 commerçants activant dans l'informel d'exercer en toute légalité.

En outre, des locaux à usage commercial et professionnel, réalisés dans les cités En-Nasr et El Menkoubine, dans la ville de M'sila, ont été récemment attribués à plusieurs commerçants spécialisés dans la vente de fruits et légumes et qui avaient "squatté" des espaces publics.

OULED MANSOUR

Démolition de 48 constructions illicites

Quarante-huit constructions illicites faisant office d'habitations ont été démolies samedi dans la commune d'Ouled Mansour, une localité située à 12 km du chef-lieu de la wilaya de M'sila. L'opération, qui s'est déroulée en présence d'éléments de l'ordre public, s'inscrit dans le cadre du programme d'éradication de ce type de constructions dans cette commune de 5.000 habitants, a-t-on précisé à la cellule de communication de la wilaya. Cette action vise également à lutter contre les pratiques spéculatives sur le foncier, un phénomène qui a pris de l'ampleur ces dernières années dans la wilaya de M'sila, a ajouté la même source. Pas moins de 350 constructions illicites ont été démolies dans les communes de M'sila et d'Ouled Mansour depuis le mois de juin dernier

LAGHOUAT

30 nouveaux projets d'investissement avalisés

Trente nouveaux projets d'investissement viennent d'être avalisés dans la wilaya de Laghouat, a-t-on appris auprès de la Direction locale de l'Industrie, la PME et la promotion de l'investissement (Dipmepi). Ces dossiers, avalisés par le Comité d'assistance à la localisation et la promotion de l'investissement et la régulation du foncier (Calpiref), lors de sa dernière session, la sixième cette année, totalisent un volume d'investissement de 1,95 milliard de dinars et sont susceptibles de générer quelque 1.300 emplois.

Ces projets, retenus parmi 35 dossiers déposés, portent sur des activités liées, notamment, à la transformation industrielle, la fabrication de matériaux de construction, le tourisme, le commerce et les services.

Ils portent à 110 le nombre total des projets avalisés, dans le même cadre, depuis le début l'année à travers la wilaya de Laghouat, rappelle la Dipmepi en soulignant que le Calpiref accompagne les investisseurs dans l'ensemble de leurs démarches.

APS

YEMEN

Six morts dans un attentat attribué à Al-Qaïda

Six membres de l'armée ont été tués et huit autres blessés mardi dans un attentat suicide attribué à Al-Qaïda dans le sud du Yémen, selon un responsable de la localité de Moudia.

"Les échanges de tirs et l'attentat suicide ont fait six morts et huit blessés", a affirmé ce responsable.

Un des chefs des Comités de résistance populaire, supplétifs de l'armée, avait auparavant fait état de deux morts et sept blessés, affirmant qu'"il s'agit d'un attentat suicide d'Al-Qaïda", des restes du corps déchiqueté du kamikaze ayant été trouvés sur les lieux.

Il a précisé que parmi les victimes figurait un jeune de 17 ans qui avait succombé à ses blessures.

Dans sa première version de l'attaque, ce chef paramilitaire, avait indiqué que les occupants d'une voiture avaient ouvert le feu sur un point de contrôle des Comités de résistance populaire à l'entrée de la ville de Moudia, dans la province d'Abyane.

La voiture a dépassé le point de contrôle et a été abandonnée par ses occupants avant d'exploser à l'arrivée d'autres supplétifs, a-t-il ajouté.

Les membres des Comités de résistance populaire ont épaulé l'armée dans sa campagne d'un mois contre Al-Qaïda qui a débouché à la mi-juin sur l'abandon des combattants extrémistes de leurs positions dans les villes et les villages de la province d'Abyane.

Ils ont été depuis la cible de plusieurs attentats attribués à Al-Qaïda dont les combattants se sont repliés sur les zones montagneuses de la province et les zones désertiques du sud-est du Yémen.

APS

TUNISIE, CRISE ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LES JOURNALISTES

Les médias en grève

Ras-le-bol des journalistes en Tunisie ! Nominations contestées à la tête de médias publics, poursuites en justice de patrons de presse ou journalistes, absence de liberté de la presse dans la Constitution... le Syndicat national des journalistes tunisiens (SNJT) a décidé d'appeler les journalistes à observer une journée de grève générale hier mercredi 17 octobre.

Une première dans l'histoire de la Tunisie qui devrait être soutenue par une grève d'une heure décidée par 320 médias arabes en signe de solidarité aux revendications des journalistes tunisiens, a indiqué un membre du bureau exécutif du SNJT, Aymen Rezgui.

Pour le Bureau, cette grève apparaît comme la seule voie «après épuisement de toutes les voies de dialogue avec le gouvernement» et le «piétinement» des négociations engagées.

Alors que le texte de la prochaine Constitution est encore en négociation, le SNJT demande que la liberté d'expression, de la presse et de la création y soit inscrite, qu'une instance nationale indépendante de l'information audiovisuelle soit enfin créée et s'oppose à tout projet de loi qui prévoirait des sanctions pénales à l'encontre des journalistes et porterait atteinte à la liberté de presse et d'expression.

Le SNJT appelle, en outre, à reconsidérer les récentes "nominations unilatérales" et "parachutées" à la tête des médias publics. Cela fait des semaines qu'une crise dure entre le gouvernement dominé par les islamistes d'Ennahda et les journalistes tunisiens, rapporte *L'Observateur*.

"Le gouvernement a essayé de toutes les manières de mettre la main sur le secteur à travers des nominations arbitraires à la tête des médias étatiques, arguant d'un vide



juridique alors que nous avons voté deux grands décrets qui réglementent la profession : le 115 – nouveau code de la presse – et le 116 qui crée l'instance indépendante pour la communication audiovisuelle, une sorte de CSA à la tunisienne. Les organisations professionnelles ne cessent de demander leur application et le gouvernement s'y refuse", rapporte la journaliste tunisienne Hanène Zbiss au même journal.

Depuis, rien n'a changé. Nouvelle étape dans la confrontation, une crise a éclaté au sein du journal privé *Assabah* où des journalistes ont entamé une grève de la faim.

Ils exigent le départ de leur directeur, Lotfi Touati, un ancien policier reconverti dans le journalisme, qui a été désigné à la tête du journal par le gouvernement devenu propriétaire du titre.

Mercredi, donc, les journalistes sont appelés à observer une grève sur leur lieu de travail avant de se rassembler à 13h30 au siège du SNJT. Il est convenu que la presse écrite et électronique ne couvrira aucune actualité, tandis que les journaux télévisés et des radios se contenteront des titres de l'actualité avec une seule édition pour toute la journée pour les radios.

R. I.

LIBYE, MEURTRE DE KADHAFI ET DES EXÉCUTIONS DE MASSE

Nouvelles preuves sur les crimes commis

De nouvelles preuves sur le meurtre, par des miliciens rebelles, du dictateur libyen déchu Mouammar Kadhafi après sa capture et l'exécution de dizaines de ses partisans soulèvent des questions sur les circonstances de son décès, a indiqué Human Rights Watch mercredi.

Selon la version des autorités de transition libyennes, Kadhafi a été tué dans un échange de tirs au moment de sa capture le 20 octobre 2011 dans sa région natale de Syrte (Nord-Ouest). Mais des témoins et des médias avaient affirmé qu'il avait été tué après sa capture par les rebelles. Intitulé, "Mort d'un dictateur : Vengeance sanglante à Syrte", le rapport de 50 pages détaille les dernières heures de Kadhafi et les circonstances de sa mort, de celle de son fils et de celle de membres de son convoi, sur la base de témoignages et d'images prises par téléphones portables.

"Les résultats de notre enquête soulèvent des questions autour des affirmations des autorités que Mouammar Kadhafi a été tué dans des échanges de tirs et non après sa capture", affirme Peter Bouckaert, directeur des urgences à HRW.

"Les preuves suggèrent aussi que des miliciens de l'opposition ont exécuté sommairement au moins 66 membres du convoi de Kadhafi capturés à Syrte", selon lui. Ces miliciens de la ville de Misrata ont capturé et désarmé les membres du convoi de Kadhafi, puis les ont violemment battus. "Ils ont ensuite exécuté au moins 66 d'entre eux près de l'hôtel Mahari", ajoute-t-il, en soulignant que certains avaient leurs mains liés derrière leur dos.

Ces résultats convergent avec des informations d'un correspondant de l'AFP qui s'était rendu à Syrte en octobre et avait recueilli des informations et preuves sur la découverte de 65 à 70 corps dans l'en-

ceinte du Mahari, dont plusieurs avec une balle dans la tête, rapporte l'Agence française de presse.

L'organisation de défense des droits de l'Homme basée à New York a récupéré des vidéos clips de téléphones portables filmés par des combattants anti-Kadhafi qui montrent des combattants abusant et insultant un large groupe de membres du convoi capturés.

Elle dit avoir utilisé des photos de la morgue dans les hôpitaux "pour confirmer qu'au moins 17 des détenus visibles sur les vidéos avaient été ensuite exécutés à l'hôtel".

HRW souligne avoir également interviewé des officiers au sein des milices rebelles qui étaient sur place et des survivants de l'attaque du convoi en détention ou chez eux.

Sur la mort de Kadhafi, l'ONG fait état d'images vidéo montrant que le dictateur a été capturé vivant mais saignant d'une

blessure à la tête. Selon elle, on y voit les rebelles le battre violemment et il semble avoir été blessé à la baïonnette sur les fesses avec de forts saignements. "Il apparaît sans vie" au moment où il était filmé transporté ensuite dans une ambulance à moitié nu, selon l'ONG.

Sur la base d'autres images, elle affirme que Moatassem a été capturé vivant puis transporté à Misrata où on l'a vu fumant et tenant une "conversation hostile" avec des combattants. Quelques heures plus tard, "son corps est retrouvé avec une nouvelle blessure au cou qui n'était pas visible dans les premières images".

HRW affirme avoir remis les résultats de l'enquête aux autorités de transition libyennes immédiatement après les meurtres et a ensuite demandé aux nouvelles autorités de mener une enquête complète sur ces crimes qui s'assimilent à des crimes de guerre.

R. I./Agence

4^E ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BEJAIA

« Théâtre révolutionnaire, théâtre d'engagement »



« Le théâtre c'est de la magie... ces légendes et ces mythes, sources intarissables du génie créateur ont laissé une trace profonde dans la psychologie individuelle et collective », déclare le directeur du théâtre Abdelmalek-Bouguerrouh de Béjaïa, Omar Fatmouche. Une déclaration qui annonce la couleur de la prochaine édition du Festival international de Béjaïa qui se tiendra dans la capitale des Hammadites du 29 octobre au 5 novembre avec la participation de plusieurs pays.

Page 12



NESS EL GHIWANE

La naissance du mythe marocain

Dans le cadre de la troisième édition des "Journées cinématographiques d'Alger" (JCA), le film documentaire du réalisateur marocain Omar Benhamou "Ness el Ghiwane a été projeté mardi à Alger. Ce film revient sur la naissance, l'évolution et la formation artistique de chacun des membres du groupe musical marocain mythique.

Page 13

4^E ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE DE BEJAIA

« Théâtre révolutionnaire, théâtre d'engagement »

« *Le théâtre c'est de la magie... ces légendes et ces mythes, sources intarissables du génie créateur ont laissé une trace profonde dans la psychologie individuelle et collective* », déclare le directeur du théâtre Abdelmalek-Bouguerrouh de Béjaïa, Omar Fatmouche. Une déclaration qui donne les couleurs de la prochaine édition du Festival international de Béjaïa qui se tiendra dans la capitale des Hammadites du 29 octobre au 5 novembre avec la participation de plusieurs pays.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Ainsi cette édition tant attendue dans cette ville où les Bougiottes sont des fêrus du 4^e art, le commissaire du Festival international du théâtre de Béjaïa, M. Fatmouche annonce que d'ores et déjà 17 pays étrangers ont confirmé leur participation à cette 4^e édition et il n'est pas encore exclu de voir la venue d'autres troupes étrangères. Une participation qui donne de plus en plus une couleur internationale à cette manifestation et qui permettra à la ville de Béjaïa de confirmer son statut de région touristique du pays.

En marge de la présentation des pièces de théâtre, les participants auront l'opportunité d'être en contact avec d'autres genres à l'instar du conte, de la danse et la variété. Sans omettre de laisser une large place à la réflexion et aux ateliers de formations dans divers domaines ayant un lien direct avec la dramaturgie.

Il est à noter également que d'autres régions de Béjaïa pourront bénéficier des moments festives de cette manifestation dont Amizour, Tazmalt et Akbou, ainsi que d'autres grandes agglomérations du pays, notamment Alger, Batna et Tizi-Ouzou. Des villes dont la population locale pourra apprécier plusieurs spectacles qui y sont d'ores et déjà programmés dans chacune de ces villes.

La particularité de cette nouvelle édition, d'après le commissaire du festival, est de donner la parole et l'espace à d'autres formes d'expressions théâtrales à l'instar de la redécouverte du théâtre en territoire sahraoui occupé, l'expression théâtrale

des non-voyants et les spectacles d'Algériens établis à l'étranger et qui développent une vision particulière de leur pays sont de ceux-là. Et ce, outre les spectacles de rue, prévus à foison durant toute une semaine.

Par ailleurs dans le même élan de passion et d'engagement pour la réussite de cette manifestation, le commissaire annonce qu'il y aura pas moins de 24 représentations quotidiennes dans divers espaces et ce dans l'objectif de donner leur chance au plus grand nombre de passionnés possible d'être au rendez-vous. Il y aura ainsi le théâtre conventionnel, le théâtre de rue, le conte et la danse, ponctués par de grands moments de démonstrations artistiques à l'ouverture et à la clôture.

Le thème générique choisi pour cette 4^e édition est en relation directe avec le 50^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie « Théâtre révolutionnaire, théâtre d'engagement ». Pour rester en harmonie avec ce thème et avec la célébration du cinquantenaire plusieurs hommages seront rendus aux différents membres de la troupe artistique du FLN historique. Le théâtre d'engagement sera de surcroît le thème essentiel des débats de cette édition. Mais les portes seront également ouvertes à d'autres thèmes à l'instar de mettre de la lumière sur la Roumanie durant les années de dictature d'avant 1989, de la Côte-D'Ivoire, de la Palestine et du Burkina-Faso.

Le commissaire du festival avise que l'enrichissement des débats et des réflexions seront au rendez-vous avec la participation d'éminentes personnalités, notamment Silvia Rigon (Italie), Heana Holtita



(Roumanie), S.A Barry (Burkina-Faso) et Maria Kolk (Pays-Bas). Enfin, avec le déplacement de cette manifestation de la capitale vers Béjaïa, il est à noter que la vision et la politique des organisateurs a changé notamment avec l'ouverture du débat depuis la 3^e édition vers la recherche de l'identité du théâtre algérien. « *De ce point de vue nous considérons que le Festival international du théâtre vient de jeter un pavé dans la mare afin que cette*

réflexion sur l'identité authentique du théâtre algérien devienne un souci permanent pour les dramaturges, les chercheurs universitaires et les pratiquants du 4^e art pour placer les premiers jalons du théâtre dont a rêvé Rachid Ksentini, Allalou, Kaki, Alloula et autres fondateurs du théâtre en Algérie », affirme Omar Fatmouche, commissaire du festival et directeur du TRB.

K. H.

LE FESTIVAL DU FILM AFRICAIN REVIENT À LONDRES

Deux participations algériennes

Après le grand succès de 2011, le plus grand festival du film africain revient dans la capitale londonienne du 1 au 11 novembre prochain. Au programme 70 films venus de tout le continent, 30 réalisateurs et 27 films non dévoilés jusque-là. Des documentaires, des fictions, des courts métrages, des films expérimentaux dans tout Londres. La nouveauté pour cette année est la participation algérienne avec le réalisateur Mounes Khammar qui présentera son court métrage *Le dernier passager* et Safinez Bousbia qui présentera son film documentaire *El Gosto*. *Le dernier passager* (2010), en compétition dans la catégorie du meilleur court métrage africain, relate le désespoir d'un jeune sur le point de se suicider en sautant d'un rocher, mais dont l'âme, avant de disparaître à jamais, rend visite à sa bien-aimée. Ce court métrage de 7 minutes a remporté en 2010 la Perle noire au Festival international du film d'Abou Dhabi. *El Gosto* (2011), raconte en 1h 28 les retrouvailles, après plus de 40 ans, entre des musiciens algériens (juifs et musulmans), dont certains étaient d'anciens élèves du maître de la chanson chaâbia, Cheikh Mohamed El Anka. Les deux films seront projetés parmi 70 films représentant l'Afrique du Sud, le Burkina Faso, le Rwanda, le Nigeria, le Kenya, le Sénégal, les Iles Maurice, l'Egypte, le Maroc, ainsi que la France et les Etats-Unis. Des ateliers, des débats et des soirées musicales sont programmés en marge du Festival "Film

Africa". Cette année, les films vont de la comédie très sexy de *Mahamat-Saleh Haroun* : Okra and Salted Butter venue du Tchad à la comédie familiale hilarante *Call Me Kuchu* (Uganda), et du combat pour l'égalité des droits de LGBTI en Ouganda dans la communauté *Kuchu* au fascinant *The Education of Auma Obama*, regard de la demi-

sœur d'Obama projeté en même temps que les élections US le 6 novembre. Le Silver Baobab célébrera le meilleur court métrage africain avec 2,000 livres sterling pour une prochaine création. Un hommage à la diversité, à la santé et à la qualité du cinéma africain aujourd'hui.

K. H.

FESTIVAL CULTUREL LOCAL DE LA CHANSON SÉTIFIENNE

Entrée en scène des concurrents

Les finales du Festival culturel local de la chanson sétifienne ont débuté mardi après-midi à la maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif dans une ambiance enthousiaste marquée par une compétition serrée entre les candidats briguant les cinq premières places. Cinq jeunes chanteurs se sont relayés au premier jour de la manifestation sur la scène du festival devant un public nombreux et un jury composé d'artistes et de musiciens de renom parmi lesquels Lamria Aoun et Salah El-Eulmi. Devant un public composé essentiellement de jeunes et de familles, Mohamed Amine Maïza et Ayman Bounechada se sont distingués par leurs puissantes voix en exécutant la chanson tirée du patrimoine populaire, chantée durant la Révolution *Tayara safra habsi ma toudorbich* (avion jaune cesse tes frappes). Cette chanson est une composition du défunt Omar Chaïb, célèbre également pour Lalli Lalli Setif El Aïr. Pour Driss Boudlaba, commissaire du festival, cette manifestation constitue une réelle occasion pour déceler et encourager les jeunes talents et promouvoir le genre musical sétifien "Sraoui". Une vingtaine de jeunes sélectionnés parmi 40 candidats lors des premières phases qualificatives, issus des wilayas de Sétif et de Bordj Bou Arreridj, participent à la 5^e édition de ce festival artistique. En marge de la cérémonie d'ouverture de cette manifestation, inscrite dans le cadre des festivités commémoratives du cinquantenaire de l'indépendance, le commissariat du festival a honoré les artistes Youcef Amouchi, Seghir Bensegghir, Nouredine Lebraïdj, Brahimi Bouras et Hassane Reziz pour leurs contributions à la promotion du chant sétifien au cours des 50 dernières années. Des journées d'étude et une conférence sur la chanson sétifienne seront organisées parallèlement aux compétitions artistiques.

APS

6^E FESTIVAL CINÉMATOGRAPHIQUE D'ABOU DHABI

48 pays en compétition

Le 6^e Festival du cinéma d'Abou Dhabi s'est ouvert mardi et doit se poursuivre jusqu'au 20 octobre. Il comprend dans son agenda une sélection de meilleurs films réalisés par de grands cinéastes, dont quelques productions algériennes, et verra la participation de producteurs, réalisateurs, vedettes et critiques de cinéma. Premier Emirati à accéder au poste de directeur de ce festival, l'acteur et metteur en scène Ali al-Jabir, a annoncé au cours de la cérémonie d'ouverture de la 6^e édition au palais des Emirats que plus de 160 films entre longs et courts métrages représentant 48 pays seront mis en compétition. De l'avis des critiques de cinéma, le Festival cinématographique d'Abou Dhabi a été, depuis sa première édition, l'espace "sentimental" du cinéma arabe, le cachet arabe ayant pris le dessus tant au niveau des films participants qu'à celui des jury, la finalité étant d'aider la nouvelle génération de cinéastes arabes à investir le cinéma mondial.

Au programme du Festival, dont le coup d'envoi été marqué par la projection du film américain "Arbitrage" produit par le Saoudien Mohamed Turki et réalisé par Nicolas Jaraiki, figurent divers films dont certains sont projetés pour la première fois, ainsi que des films classiques dont les films algériens "La Bataille d'Alger" de l'Italien Ponte Corvo, "Chronique des années de braise" de Lakhdar Hamina qui a remporté la Palme d'or au Festival de Cannes (1975) le film "Z" de Costa Gavras qui a obtenu un Oscar (1969), "Les vacances de l'inspecteur Taha" (1972) de Moussa Haddad, "Bab El Oued City", "L'Algérie et la France" (1994) de Merzak Allouache. Les films algériens classiques seront projetés dans le cadre de la célébration du 50^e Anniversaire de l'indépendance sous le générique "L'esprit de l'indépendance: Le cinéma algérien", en guise d'hommage, avec la collaboration de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel, a appris l'APS auprès des organisateurs. Le festival comporte 5 compétitions dont les prix sont estimés à 1 million de dollars environ. Il s'agit de films de long métrage, de longs documentaires, de court métrage et de films émiratis. L'Union internationale des critiques de cinéma consacre un prix aux films arabes récents, alors qu'un autre prix sera décerné au meilleur film asiatique. Les deux longs métrages algériens sur les 16 films mis en compétition sont "Les parfums d'Algérie" de Rachid Belhadi, projeté en avant-première jeudi dernier à Alger et "Harraga Blues" de Moussa Haddad. D'autres films d'Egypte, Tunisie, Turquie, Italie, Allemagne, Portugal, Grande-Bretagne, Danemark, Russie, Chine, Japon, France, Chili, sont également mis en compétition. Dans la catégorie des films documentaires, cinq films sont en compétition, dont celui du Marocain Mahdi Filfel et de la Syrienne Hala al-Abdallah (co-production Syrie-France-USA). Ces deux films avaient déjà participé au Festival de Toronto, alors que les trois autres participent pour la première fois à ce niveau de compétition internationale, tel le film de Samy Tili (co-production tunisie-Emirats-Liban-Qatar). Le jury des films documentaires de long métrage sera présidé par le metteur en scène chilien Miguel Latine qui s'est porté à deux reprises candidat à l'Oscar du meilleur film étranger. Le festival présentera la liste des films de première et deuxième catégorie sous l'appellation "perspectives nouvelles", dont l'oeuvre de l'Egyptienne Hala Lotfi, celle du jeune Marocain Mohcine Bassri et du Syrien expatrié Sam Kaadi. Le jury sera présidé par François Bano. La participation du cinéma arabe à la compétition des courts métrages, dont le jury est présidé par le metteur en scène algérien Karim Traïdia, semble constante puisque huit films seront projetés dont les deux courts métrages algériens El-Djazira d'Amine Sidi Boumediene et Habssine de Sofia Djamaa.

2^E SALON NATIONAL

DES ARTS PLASTIQUES D'ORAN

Plus de 70 tableaux exposés

Plus de 70 tableaux de peinture sont exposés au 2^e Salon national des arts plastiques ouvert mardi au musée national Ahmed Zabana d'Oran. Ces tableaux sont des œuvres exécutées par 72 artistes peintres, soit 46 artistes d'Oran et le reste représentant 26 wilayas du pays, indiquent les organisateurs, soulignant que la manifestation s'inscrit au titre des festivités du cinquantenaire de l'indépendance nationale. Les artistes peintres se sont inspirés de l'environnement et du patrimoine national alliant à la fois originalité et modernité, à l'instar de Hicreche Boumediene, Abdallah Ben Mansour, du sculpteur Mohammed Boukerche et l'artiste Aouf Moukhilfa. Ce rendez-vous culturel annuel qui vise à encourager le soutien à la création artistique chez les jeunes talents, a été marqué par l'exposition d'un tableau portant le titre de "Algériade" du peintre Belmekki Mourad. Cette toile illustre les différentes étapes de la glorieuse Révolution et les hauts faits qu'a connue l'Algérie, notamment à travers sa lutte pour son indépendance durant la période coloniale, et les réalisations de la période post-indépendance. Sont également présents à ce Salon, qui se poursuivra jusqu'à jeudi, des peintres de la nouvelle génération qui travaillent pour enrichir le mouvement des arts plastiques en Algérie comme Selka Abdelvahab, Farid Daz, Kaci Zahia, Boukhaldia Hamza, Sahli Abdellah, des valeurs sûres et prometteuses, selon les organisateurs. Cette exposition reflète les préoccupations et les recherches techniques des peintres algériens portés sur divers genres comme la calligraphie arabe, le graphisme et la miniature, mais aussi qui s'intéressent à l'art abstrait, au réalisme et au cubisme, entre autres. Ce Salon, organisé en collaboration avec l'école des Beaux-arts et parrainé par la direction de la culture, ouvre le champ aux participants pour prendre part au concours de la peinture sous la supervision d'un jury composé de quatre artistes devant sélectionner les trois meilleures œuvres en arts plastiques et attribuer des prix aux meilleurs travaux traitant le thème de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance. En marge de cet événement, deux conférences sont programmées et la visite de l'atelier du doyen des artistes peintres d'Oran, Abdelkader Benmansour, et des artistes ayant contribué de manière significative à la promotion de cet art dans la ville, ainsi que l'atelier du calligraphe de Nouredine Kour. APS

NASS EL GHIWANE

La naissance du mythe marocain

Dans le cadre de la troisième édition des "Journées cinématographiques d'Alger" (JCA), le film documentaire du réalisateur marocain Omar Benhamou "Ness el Ghiwane" a été projeté mardi à Alger. Ce film revient sur la naissance, l'évolution et la formation artistique de chacun des membres de ce groupe musical marocain mythique.

PAR ROSA CHAQUI

Le documentaire se base sur une multitude de témoignages recueillis auprès de trois membres du groupe encore en vie et des proches et fans de Nass el Ghiwane.

Pour son documentaire, Omar Benhamou est revenu sur les traces de ceux qui ont construit le mythe en accordant une grande importance au quartier de Casablanca qui les a vu naître, "Haï el Mohammadi", une banlieue oubliée de la ville qui abritait des ouvriers venus de toutes les régions du Maroc.

Dans ce quartier Omar Sayed, Allal Yaâla, Boudjmia Hagour, Larbi Batma et Moulay Abdelaziz Tahiri se sont nourris de la diversité culturelle produite par le pôle ouvrier qu'était Haï Mohammadi autour du théâtre populaire de la halqa et la littérature populaire dialectale très imagée.

Cette formation sur les places publiques conduira quelques membres fondateurs au café théâtre "La comédie" tenu par le dramaturge marocain Tayeb Seddiki où ils feront leur premiers pas sur scène et affronteront le public. Le dramaturge algérien Mohamed Boudia qui a dirigé le Théâtre national d'Alger (TNA) après l'Indépendance a invité la troupe pour une tournée en France.

COLLOQUE LES 1^{ER} ET 2 NOVEMBRE AUX ETATS-UNIS

« 1962-2012 : le Monde après l'indépendance algérienne »

Un colloque international ayant pour thème "1962-2012 : World after algerian independence" (Le Monde après l'indépendance algérienne) est prévu les 1^{er} et 2 novembre prochain à l'université John-Hopkins de Baltimore (Etats-Unis d'Amérique), a-t-on appris mardi à l'issue de la rencontre "1962, un monde", tenue trois jours durant à Oran. Plusieurs chercheurs algériens prendront part au colloque prévu aux Etats-Unis, a indiqué Nouria Benghabrit Remaoun, directrice du Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle d'Oran (CRASC) qui a abrité la manifestation "1962, un monde". Dans son discours de clôture, Mme Remaoun a également fait savoir qu'un autre événement, dédié à l'impact de l'indépendance algérienne sur le monde, est programmé les 15 et 16 novembre en France sous le thème "Mémoires algériennes en

transmission". S'agissant du colloque international "1962, un monde", la directrice du CRASC a notamment mis l'accent sur "les répercussions de cette rencontre pour la recherche et une meilleure connaissance sur tout ce qui touche à la Révolution algérienne et à ses retombées dans le monde". Elle a souligné que les interventions proposées dans ce cadre par une soixantaine de chercheurs venus de différents continents ont permis de "constater, une fois de plus, que 1962 a constitué un événement majeur non seulement en Algérie, mais sous des aspects divers pour le monde entier". Mme Remaoun a observé, dans ce sens, que "des recherches de grand intérêt continuent de nos jours encore, d'être menées par des universitaires et des chercheurs dans un grand nombre d'institutions universitaires et d'institutions culturelles à travers le monde". Coïncidant avec le cinquantième anniversaire de

l'indépendance algérienne, ce colloque tenu à Oran au siège du CRASC a été, a-t-elle rappelé, le résultat d'un partenariat fructueux entre plusieurs institutions scientifiques d'Algérie, des USA et de France. Ce partenariat, a-t-elle ajouté, s'est reflété notamment au niveau des composantes du comité d'organisation et du comité scientifique, dont l'historien américain Todd Shepard, initiateur du colloque "1962-2012 : World after algerian independence" prévu début novembre à l'université John Hopkins.

Le colloque tenu à Oran a été également marqué par la projection, en marge des travaux, de plusieurs films et documentaires à la cinémathèque d'Oran, dont ceux intitulés *Ils ont rejoint le front* de Jean Asselmeyer, *Kermouss N'sara* de Yacine Izarouken et *Le Festival Panafricain de 1969 à Alger* de William Klein.

APS



17^e ÉDITION
DES JOURNÉES THÉÂTRALES
EL FORDJA À KOLÉA

Un public nombreux à l'ouverture

Plusieurs troupes théâtrales participent à la 17^e édition des journées théâtrales El Fordja, dont le coup d'envoi a été donné lundi soir à Koléa (Tipasa) devant un public venu nombreux.

La nouvelle pièce de théâtre de Youcef Taouint, président du Mouvement théâtral de Koléa (MTK), organisateur de la manifestation, intitulée *Khandak El Maoute* (la tranchée de la mort), a marqué la cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle.

Le réalisateur de cette pièce, "un mordu du théâtre", comme il aime à le répéter, et qui tente "d'imposer l'activité théâtrale dans le paysage culturel de la wilaya", a produit 60 pièces théâtrales dédiées aux adultes et aux enfants ainsi que des monologues.

La pièce de théâtre *Khandak El Maoute*, confiée à la troupe du Théâtre régional de Béjaïa "qui l'a magistralement jouée", raconte l'Algérie à travers l'aventure et les déboires de quatre artistes qui se rencontrent, chaque jour, dans une cave pour répéter et qui se trouvent un jour coincés dans ce "trou à rat en raison de nombreux obstacles (la neige, un chien et des inondations) qui bloquent la sortie et les obligent à vivre en vase clos et à soliloquer", explique, à l'APS, Youcef Taouint.

La 17^e édition des soirées théâtrales de Koléa a été dédiée, cette année, aux chouhada, a souligné le président du MTK qui tient à inscrire cette manifestation dans le cadre du cinquantenaire de l'indépendance nationale.

Le programme de cette manifestation, qui se déroulera les après-midi et en soirée jusqu'au 20 octobre "pour répondre à la demande de tous les publics", propose des pièces de plusieurs troupes venues de Blida, Miliana, Béjaïa, Fouka, Koléa, Boudouaou et de Boumerdès. Une conférence qui aura lieu cet après-midi et traitera de l'histoire du théâtre algérien, animée par Abdelhamid Rabia du Théâtre national algérien (TNA), fait également partie du programme de cette manifestation.

De nombreux professionnels sont venus d'Alger pour soutenir cette initiative du MTK, une troupe de mordus du théâtre amateur née dans les années 90, selon son président.

APS

5^e FESTIVAL NATIONAL DE LA MUSIQUE ET CHANT TARGUIS

Les genres lyriques en exergue

La nécessité de répertorier les différents genres lyriques populaires targuis afin de les préserver a été mise en avant mardi à Illizi lors d'une journée d'étude dans le cadre du 5^e Festival national de la musique et chant targuis.

Des universitaires et chercheurs ont souligné la nécessité de répertorier le legs artistique targui ancien, dans le souci de la préservation de ce patrimoine immatériel saharien authentique en tant qu'élément identitaire national.

Dans ce cadre, les participants à cette rencontre ont recommandé la création d'une bibliothèque destinée à répertorier l'héritage culturel targui, l'élaboration de recherches sur les genres lyriques targuis et la promotion de cette journée en colloque national.

La mise en exergue du folklore populaire des Touareg "Imouheg" du Tassili N'Ajjer a été également suggérée par les participants qui ont évoqué la situation et les perspectives du chant targui, un genre culturel qui remonte à la nuit des temps, et mis en relief son rôle dans la préservation



de ce legs ancestral. Présentant une communication sur "Les Touareg du Tassili N'Ajjer", la chercheuse Hafida Layadhi a mis en relief certains aspects anthropologiques de cette population et abordé la question des dessins et gravures rupestres témoignant de la longue histoire de la région. Le chercheur Zendri Abdenabi a évoqué, pour sa part, le référentiel social des genres lyriques chez les Touareg, estimant, à ce propos, que l'art constitue un

mode d'expression d'une situation sociale particulière.

Placée cette année sous le signe de "La chanson targuie préservée, entre authenticité et modernité", cette manifestation culturelle, qui enregistre la participation de troupes artistiques des wilayas d'Illizi, Adrar et Tamanrasset, comporte aussi des expositions d'artisanat valorisant le riche patrimoine de la région du Tassili N'Ajjer.

APS

ASSOCIATIONS CULTURELLES DE MÉDÉA

Projection de films documentaires

Une séance de projection de films documentaires sur différents musées du pays a été organisée mardi au Musée des arts et des traditions populaires de Médéa au profit de membres d'associations culturelles locales.

Deux documentaires, signés respectivement par les réalisateurs Mokrane Aït Saâda et Mourad Aggoune, ont été projetés en marge des Journées du film sur le patrimoine, qui se tiennent du 15 au 18 octobre courant et sont destinées à "mettre en lumière le patrimoine caché dont regorge nos musées", selon ses initiateurs.

Un premier rai de lumière sur ces "trésors", inaccessibles au grand public, a été consacré au Musée des antiquités d'Alger. Ce film documentaire, produit par le réalisateur Mokrane Aït Saâda, promène le

spectateur à travers les méandres de cet "antre" de l'histoire et lui fait découvrir des aspects méconnus et d'habitude inaccessibles aux visiteurs.

Le spectateur est invité à un autre voyage dans l'histoire, à l'occasion de la projection du documentaire de Mourad Aggoune, intitulé *La Sbaiba*.

Une fresque patrimoniale qui présente sous une forme "poétique" le riche et précieux legs matériel ancestral de la région de Djanet, dans l'extrême sud du pays, dont beaucoup de personnes ignorent l'existence même.

D'autres documentaires, qui mettent en exergue ce patrimoine "caché", seront également projetés, mercredi et jeudi, et consacrés, cette fois-ci, aux musées des arts et des traditions populaires d'Alger, le "Bardo" en l'occurrence, le Musée de la

miniature et de la calligraphie d'Alger, ainsi qu'au musée de Sétif, dans la perspective d'assurer une large diffusion de ces sites patrimoniaux auprès du public.

Parallèlement à cette activité, le Musée des arts et des traditions populaires de Médéa organise des ateliers d'initiation aux techniques audiovisuelles et à la photographie au profit des personnes désireuses d'investir le créneau du film documentaire et la photo de musée.

Un premier atelier sur "la photographie dans le musée" a été animé lundi par le photographe Nadir Djama, suivi, mardi, par un autre atelier, au profit des élèves des établissements scolaires de la région, intitulé "Comment filmer le musée", animé par des membres de l'association culturelle "Patrimoine" d'Alger.

APS

FESTIVAL CULTUREL NATIONAL DE THÉÂTRE DE MARIONNETTES À AIN-TEMOUCHENT

Hommage au réalisateur Abdennour Zahzah

Le Commissariat du festival culturel national de théâtre de marionnettes (FCNTM) a rendu, mardi à Aïn-Témouchent, un hommage particulier au réalisateur Abdennour Zahzah.

Cet hommage a été marqué par la projection, à la maison de la Culture d'Aïn-Témouchent, de son film court métrage "Garagouz" (Marionnette) qui a reçu pas moins de 25 prix de par le monde et en Algérie, notamment au Festival du cinéma arabe d'Oran (2010) où il a reçu le "Wihr d'or". D'une durée de 20 minutes, ce film traite de la situation de l'artiste en Algérie prenant l'exemple d'un marionnettiste confronté aux multiples tracasseries et dangers dans la période de la dernière décennie durant l'accomplissement de son travail. Celui de faire plaisir aux enfants d'une zone enclavée.

Cette œuvre, réalisée avec la troupe de théâtre de marionnettes Le petit théâtre de Blida, met en relief les capacités de l'artiste d'aller toujours de l'avant en dépit des problèmes rencontrés en route, notamment la destruction de toutes ses poupées.

"L'aspect d'imagination est mis en exergue car il arrive à présenter un spectacle d'ombre aux enfants qui étaient accaparés par la représentation", a souligné Abdennour Zahzah.

Premier réalisateur algérien à traiter du thème de la marionnette au cinéma, Zahzah a tenté de véhiculer plusieurs messages à travers son œuvre, notamment la passion de l'artiste pour son métier, a signalé un participant lors des débats.

Qualifiant ce film de "cadeau pour les marionnettistes",

Kada Bensemicha de Sidi Bel Abbès, a précisé avoir rencontré "ces mêmes difficultés durant les années quatre-vingt-dix". Dans une déclaration à l'APS, le réalisateur Abdennour Zahzah a précisé que le scénario du film a nécessité une durée d'une année, le texte étant prêt depuis 2006. Cette œuvre a été primée en Italie, en France, en Espagne, en Angola, en Tanzanie, en Corée du Sud, aux Emirats Arabes Unis et au Canada, a-t-il rappelé.

Cette troisième Journée du festival a été marquée également par la présentation des travaux en concours des troupes de Chlef Arais Damou et de Sidi Bel-Abbès Adhim Fatiha qui ont traité de thèmes respectifs de "Qouat el aql" (La force de l'esprit) et "El bourtouqala ezzerque" (L'orange bleue).

APS

BOBOS DES ENFANTS

Réflexes à observer pour éviter la bronchiolite

D’octobre à mars, la bronchiolite touche beaucoup d’enfants, surtout ceux qui vivent en collectivité. Pour réduire les risques, il est bon de rappeler que la bronchiolite se transmet essentiellement lors d’éternuements ou de toux, mais également par les mains et les objets touchés par des personnes infectées.

En cas de symptômes de bronchiolite, tels qu’une gêne pour respirer, des difficultés pour boire et manger, des sifflements ou des quintes de toux fréquentes, les parents doivent consulter leur médecin traitant et suivre ses conseils :

- Lavez-vous toujours les mains avant de s’occuper de votre bébé.
- Ne léchez pas la cuillère ou la tétine avant de la donner à votre enfant, et ne l’embrassez pas si vous êtes enrhumé.
- Evitez si possible les lieux publics (centres commerciaux, transports en commun...) en période d’épidémie, car votre enfant risque d’être en contact avec des personnes malades.

D’une façon plus générale, les parents et l’entourage proche de l’enfant sont appelés à se laver systématiquement les mains à l’eau et au savon pendant trente secondes



avant de prendre soin du nourrisson. Les personnes qui ont un rhume (et on sait que le rhinovirus a commencé à sévir) doivent impérativement porter un masque chirurgical pour s’occuper d’un enfant de moins de deux ans.

Toux : pas de camphre ni d’eucalyptus chez les petits !

Nous sommes tentés de nous tourner vers les solutions naturelles. Mais attention, lisons bien les notices. Les traitements contenant de l’eucalyptol ou du camphre peuvent entraîner des accidents neurologiques. Ils sont donc contre-indiqués chez les moins de 30 mois. De même, le miel n’est pas recommandé chez les moins de 1 an, en raison des risques de fausses routes (avaler de travers) et d’allergie.

POUR UNE SANTÉ AU TOP

Les symptômes à surveiller de près

Certaines alertes concernant la santé, comme la douleur ou la fièvre, sont bien connues. Mais d’autres symptômes sont souvent négligés. Pourtant, ils pourraient permettre à certaines personnes de trouver des réponses à des maux de la vie courante...

S’endormir la journée (sans raison)

- Trop de stress ou un manque de sommeil peut causer une fatigue journalière. Une simple insomnie n’est pas grave en soi, même si, à la longue, la privation de sommeil peut devenir un problème. En revanche, si vous ressentez une fatigue persistante que vous ne parvenez pas à expliquer, celle-ci pourrait être le symptôme d’une apnée du sommeil. -- Un trouble qui se produit sans même que vous ne vous en rendiez compte et qui oblige votre organisme à lutter pour trouver son oxygène.



Une pilosité excessive

Les hommes et les femmes ont des poils sur tout le corps, y compris le visage. Mais cette pilosité n’est pas toujours visible. Chez une femme, les petits poils qui poussent sur le visage sont discrets. Mais il arrive que des poils grossiers apparaissent sur le menton, le ventre ou même

autour des mamelons. Cela peut être le signe d’un dérèglement hormonal lié à des changements dans les taux d’œstrogène, de progestérone et d’androgènes. A terme, cela peut conduire à des problèmes de fertilité...

Une perte soudaine de poids

On ne parle pas ici de la perte de poids qui survient quand on surveille son alimentation ou qu’on fait de l’exercice. Mais plutôt d’une perte de poids soudaine, rapide, qu’on ne parvient pas à expliquer. Une perte de dix kilos en moins d’un mois est souvent le signal d’alarme qui conduit à un diagnostic comme le cancer. Cela peut également indiquer un problème de thyroïde.

Une toux trop persistante

Tout le monde tousse de temps en temps. Les irritations de la gorge liées au froid en sont souvent la cause. Mais si votre toux

s’installe et ne se déloge pas, un problème respiratoire pourrait en être la cause. Certains commencent par une toux chronique et vont jusqu’à causer des dommages permanents aux poumons. Attention également au cancer du poumon, dont la toux persistante est l’un des premiers symptômes...

Une petite vessie

Vous courez de plus en plus fréquemment aux toilettes ? Si cela est souvent à mettre sur le compte du vieillissement, il ne faut pas se limiter pour autant à cette hypothèse. Un besoin fréquent d’uriner peut indiquer un problème de diabète. En effet, trop de glucose dans le sang peut entraîner ce genre de chose. D’autres symptômes peuvent s’ajouter à cela : une vision floue, une fatigue générale, des picotements aux doigts ou aux orteils.

LES MAINS, BASTION DES MICROBES

A l'approche de l'hiver, haro sur virus et bactéries !

Ce n’est pas qu’une discipline que l’on inculque aux enfants : se laver les mains est la meilleure manière de se protéger des microbes, germes, parasites et autres agents infectieux, qui s’y déposent par milliers. «Les mains sont le facteur de propagation le plus important, indique Thierry B., pharmacien à Paris. D’abord parce qu’en avançant le corps, elles attrapent tout, ensuite parce qu’on les porte sans arrêt à notre visage et particulièrement au nez et à la bouche.»

Planqués sous nos ongles ou fourrés entre nos doigts, les microbes ne tarderont pas à entrer dans l’organisme et à lui déclarer la guerre. Alors que l’hiver s’annonce, avec son lot d’épidémies de grippe et de gastro-entérite, mieux vaut user du savon plusieurs fois par jour.

A en croire les études, il faudrait se laver les mains avant et après chaque repas, avant et après avoir fait la cuisine, avant et après un passage aux toilettes, mais aussi après un trajet dans les transports en commun, avoir toussé, caressé un animal et, évidemment, serré la main de quelqu’un. Soit une vingtaine de fois par jour, au bas



mot. A ce rythme, ne frôle-t-on pas le trouble obsessionnel compulsif (Toc) ?

«Il ne s’agit pas de tomber dans la paranoïa pour autant, rassure Thierry B. En réalité, il faut avoir conscience de ce qui se dépose sur nos mains pour savoir ce qui peut nous atteindre ou atteindre l’autre.» Car le geste ne sert pas seulement à se protéger soi-même, il protège aussi l’autre. Le pharmacien rappelle également que certains germes peuvent se déposer sur la nourriture et causer des infections alimentaires.

Dans les règles de l’art

Les plus tatillons d’entre nous le savent déjà : bien se laver les mains ne consiste pas en une poignée de secondes sous le robinet avec friction expresse des paumes et essuyage avec le torchon qui traîne. Pour faire cela dans les règles de l’art, les mains doivent être frottées dans leurs moindres recoins et ce, jusqu’aux poignets, pendant au moins une minute. Une serviette propre ou du papier à usage unique pour se sécher et le tour est joué. Pour dépanner, mettez au fond de votre sac un savon antiseptique ou antibactérien.

InTop santé



ACCUSÉ levez-vous !



RACKET

Un «gardien» très méchant

Salima (la quarantaine) venait de sortir de la poste où elle avait réglé la facture du téléphone de la maison. Elle était contrariée parce que tous les membres de sa famille possédaient un téléphone mobile mais le montant de ses factures téléphoniques ne cessait d'augmenter.

PAR KAMEL AZIOUALI

Que faire ? Enlever l'appareil et ne garder que la ligne que ses enfants et son mari utilisaient pour Internet ? Oui, ce serait une solution. D'autant plus que la plupart de ses amies avaient déjà eu recours à cette solution. Elle monta dans sa voiture qu'elle avait garée non loin de la poste et au moment où elle allait tourner la clef de contact, un jeune homme à la mine patibulaire se planta devant sa portière. Dans un premier temps, énervée qu'elle était à cause de la facture salée qu'elle venait de payer, elle crut que c'était un employé de la poste qui venait lui dire qu'elle avait oublié quelque chose. Elle abaissa la vitre et demanda au jeune homme.

- Oui ?

- Il faut me payer, madame.

- Mais je viens de payer 3.500 DA ! Vous avez encore instauré une nouvelle taxe ? Moi, j'ai payé ce qu'il y avait sur la facture...

- Quels 3.500 DA, madame ? Et quelle facture ? Moi, je suis le gardien de ce parking et vous me devez 50 DA.

- Quoi ? Je vous dois 50 DA ? Mais ça ne va pas ?

- Comment «ça ne va pas» madame ? Je vous ai gardé votre voiture et je l'ai protégée contre les voleurs et c'est



comme ça que vous me remerciez ?

- Mais je ne vous ai rien demandé, moi. Pourquoi ne m'avez-vous pas dit que vous garderiez ma voiture au moment où je suis arrivée ? Là, je vous aurais demandé de ne pas vous casser la tête parce que je n'en avais que pour cinq minutes, voire dix minutes au maximum.

- Je ne vous ai pas vue quand vous avez garé votre voiture.

- Ah ! Vous avez réponse à tout mais moi ça ne me suffit pas. Vous avez une carte professionnelle qui prouve que vous êtes employé à l'APC et que vous êtes gardien de ce... trottoir ?

- Ah ! madame, là, vous êtes en train de chicaner... Vous en faites une histoire pour 50 DA alors que vous venez de payer 3500 DA d'après ce que vous venez de me dire.

- Oui, mais ces 3.500 DA je ne les ai pas donnés à n'importe qui. Je les ai donnés à un fonctionnaire de la poste pour une prestation qui m'a été fournie parce que je l'avais demandée. Ce n'est pas la même chose.

- Et nous alors, on doit mourir parce que nous n'avons pas de carte professionnelle ?

- Il y a mille et une manières de gagner de l'argent mais pas de cette façon...

- Vous voulez que je me mette à voler ?

- Mais ce que vous faites là c'est déjà du vol !

- Ah ! C'est du vol ! Eh bien, je vais vous montrer !

Le jeune homme sortit un couteau et le planta contre le pneu avant gauche. Le jeune homme s'enfuit, laissant Salima sous le choc et sans voix. Elle avait cru que c'était elle qu'il voulait frapper avec le couteau. Quelqu'un qui avait vu la scène s'avança vers elle, puis un autre et un attroupement se fit. Deux policiers se trouvant à un barrage fixe non loin de là s'étaient approchés et Salima leur fit part de ce qui venait de se passer. Dès qu'elle eut retrouvé ses esprits et que sa voiture fut réparée, elle se rendit au poste de police le plus proche et déposa plainte. Il y a quelques jours, le jeune homme, qui s'était avéré un repris de justice, avait été jugé au tribunal de Bir Mourad-Raïs. Il fut condamné à 2 ans de prison ferme et à payer une amende de 20.000 DA.

La colère de Salima s'est considérablement atténuée. Mais maintenant, elle est inquiète : que se passerait-il lorsque ce jeune délinquant sortirait de prison ? Cette inquiétude est si grande qu'elle en avait fait part aux membres du tribunal.

K. A.

VOL À LA TIRE

Une affaire de famille (2^e partie et fin)

Résumé : Au marché et au bazar de Rouiba, sévit un voleur qui arrive à subtiliser portemonnaies, téléphones portables sans que personne n'ait jamais pu le voir à l'œuvre. A tel point que les gens commencent à se demander s'il n'est pas invisible.

Lendemain, Rafik, un père de famille de 45 ans, s'était arrêté devant un étal de deglet Nour. Il acheta deux kilos du précieux fruit mais au moment de payer, il réalisa que le billet de 1.000 DA qu'il avait dans la poche de son pantalon avait disparu. Il se gratta la tête, se demandant s'il ne l'avait pas oublié à la maison. Alors, voulant téléphoner chez lui, il porta sa main droite au côté droit de sa ceinture où il avait coutume d'accrocher l'étui de son téléphone. Et là, seconde surprise : son téléphone avait disparu. Alors, il promena son regard sur les passants, en se disant qu'ils savaient tous qui était le voleur... Ils l'avaient même vu à l'œuvre mais personne n'avait eu le courage de le dénoncer au moment où il s'était mis à l'œuvre. Quelqu'un l'avait vu fouillant et refouillant ses poches et lui dit :

- Ne te fatigue pas mon frère ; le voleur de Rouiba a encore sévi.

- Le voleur de Rouiba ?

- Tu n'es pas au courant ?

- Non.

- Il y a quelqu'un qui passe ses journées à déléster les gens de tout ce qu'ils possèdent dès qu'ils se trouvent dans un lieu où il y a beaucoup de monde comme le marché couvert ou le bazar. Ce type est très fort. C'est à croire qu'il a des djnoun pour complices.

- Non, il n'a pas des djnoun comme complices. Ses seuls complices sont les gens qui se laissent faire... Je suis sûr que des gens l'ont vu en train de voler d'autres mais n'ont pas osé le dénoncer par peur des représailles. Parce que généralement, ce type de voleurs n'agit pas seul, il a toujours des complices autour de lui et qui interviennent si jamais ils voient qu'il est en difficulté ou sur le point de se faire coincer. Nous vivons une sale époque, mon vieux parce que...

Il n'eut pas le temps de finir parce qu'un cri de femme fusa soudain du milieu de la foule :

- Ah ! je te tiens ! sale voleuse matahachmiche ? C'est donc toi la voleuse.

Tous les regards se tournèrent brusquement vers le lieu d'où provenaient les cris. Et là, tout le monde vit une femme entourée de trois hommes qui la tenaient pour qu'elle ne s'échappe pas. Pendant que celle-ci (elle devait avoir entre 25 et 30 ans) hurlait pour qu'on la

lâche, celle qui avait failli se faire voler expliquait comment elle avait pu s'apercevoir qu'un vol se préparait à ses dépens.

- Je voulais acheter des chaussettes pour mon bébé, j'ai introduit ma main dans mon sac et je découvre que quelque chose y bougeait. J'ai regardé et j'ai vu qu'il s'agissait de sa main. Le hasard a voulu qu'elle introduise sa main dans mon sac en même temps que moi. Sinon, jamais je ne m'en serai aperçue. Elle est si adroite... A croire que voler est inné chez elle.

Une voiture de police arriva et la femme fut emmenée avec l'enfant qui se trouvait avec elle et qui devait avoir à peine quatre ans.

Des gens déclarèrent avoir toujours vu cette femme dans les lieux proches de ceux où les vols avaient eu lieu. Mais comme elle était toujours accompagnée de l'enfant personne ne l'avait soupçonnée. Après leur utilisation dans la mendicité voilà que les gosses sont maintenant complices des vols de leurs parents.

Le mari de la jeune femme avait été arrêté aussi pour recel et complicité parce qu'ont été découverts chez lui de nombreux portables, produits des vols commis par sa femme et son fils et qu'il revendait dans les marchés.

Le jugement de cette affaire aura lieu incessamment au tribunal de Rouiba.

K. A. (fin)

FOOTBALL- LIGUE 1 - 6^e JOURNÉE)

L'USM Harrach prend les commandes

L'USM Harrach s'installe confortablement sur le fauteuil de leader du championnat national de Ligue 1, grâce à sa belle victoire (2-0) à domicile face à l'ASO Chlef, profitant au passage du premier revers de la saison de la JSM Béjaïa face à la JS Kabylie (2-1).

PAR MOURAD SALHI

En dépit de l'absence de l'entraîneur en chef Boualem Charef, suspendu pour six matches par la Ligue nationale de football, les Harrachis ont confirmé leur belle entame de saison en dominant une équipe de l'ASO Chlef, mal en point en ce début de saison. Avec ce précieux succès, le quatrième de la saison, l'USM Harrach chipe le fauteuil de leader à la JSM Béjaïa qui, de son côté, a enregistré sa première défaite de la saison à l'occasion du derby kabyle disputé au stade 1er-Novembre de Tizi-Ouzou. Grâce à deux buts inscrits par Rial à la 36e minute et Messaâdia à la 45e minute, protégés de l'Italien Enrico Fabbro mettent fin à l'invincibilité de la formation de la Vallée de la Soummam et se hisser du coup à la sixième place au classement général à trois unités seulement du nouveau leader, l'USM Harrach. Avec cette première défaite de la saison, la JSM Béjaïa perd de son côté deux places au classement général et partage, désormais, la troisième place avec deux autres clubs, à savoir l'ES Sétif et le



MC Alger, vainqueurs à domicile face respectivement l'USM Alger et l'USM Bel Abbès.

Les Rouge et Noir qui ont enregistré leur deuxième défaite consécutive, troisième depuis le début de cet exercice, occupent la 10e position et se séparent de leur entraîneur argentin Angel Miguel Gamondi. Le nouveau promu, le CS Constantine, qui a réussi son entame continue sur sa lancée, en battant à domicile le CR Belouizdad sur le score d'un but à zéro. Toujours invaincus, les Constantinois qui réalisent la bonne affaire de cette journée occupent la deuxième place au classement général à un seul point du nouveau leader, tandis que leur adversaire rétrograde à la huitième place, à cinq points du premier. L'autre bonne affaire de cette sixième journée est à mettre à l'actif du MC Alger, vainqueurs de l'USM Bel Abbès (3-1). Le

doyen n'a pas raté la venue de la lanterne rouge pour renouer avec la victoire qui le fuit depuis la deuxième journée. Les poulains de Djamel Menad, qui se sont baladés face à ce nouveau promu, reviennent à la troisième place en compagnie de l'ES Sétif et de la JSM Béjaïa. L'autre nouveau promu, la JS Saoura, continue sa marche en avant, en arrachant le nul en déplacement face au MC El-Eulma (1-1). Cette performance permettra à ce club du Sahara d'occuper la sixième place avec 10 points en compagnie de la JS Kabylie.

En bas du tableau, les journées se suivent et se ressemblent pour le WA Tlemcen qui s'est incliné encore une fois hors de ses bases face au CA Batna (0-1). Le MC Oran du nouvel entraîneur Abdellah Mechri est revenu de son déplacement à Bordj Bou-Arréridj avec un précieux point.

M. S.

HUBERT VELUD, ENTRAÎNEUR DE L'ES SÉTIF

«On a joué un match référence face à l'USM Alger»

L'entraîneur français Hubert Velud a qualifié mercredi de "référence" le match gagné, la veille, par son équipe lors de la réception de l'USM Alger (1-0) pour le compte de la 6e journée du championnat de Ligue "une" algérienne de football. "C'est le match référence de notre équipe depuis le début du championnat. J'estime qu'on a mérité amplement ce succès, vu qu'on a réalisé une très belle partie", a déclaré, à l'APS, l'ancien entraîneur de la sélection du Togo. L'ESS, qui venait d'essuyer sa première défaite de la saison sur le terrain de la JS Saoura (1-0), était dans l'obligation de renouer avec la victoire, au risque de se retrouver dans une zone de turbulence, selon les observateurs. "Il est vrai, la défaite face à la JSS nous a fait du mal, au regard du bruit qui s'en était suivi dans l'entourage du club, mais je pense qu'on en a parlé plus qu'il en faut, alors qu'il s'agissait d'une simple rencontre perdue dans un contexte particulier", a précisé le technicien français. "A Béchar, on avait joué sous une chaleur suffocante, rendant très difficile la mission des joueurs. Bref, cette page est tournée, et j'estime que mes protégés ont vite réagi, comme l'atteste leur belle production face à l'USMA", a-t-il ajouté. Grâce à cette victoire, la formation phare des Hauts-Plateaux, intraitable jusque-là à domicile, revient sur le podium, en occupant la troi-



sième place avec 11 points, soit à deux unités seulement du nouveau leader de la Ligue 1, l'USM El-Harrach. "Notre objectif est toujours de défendre notre titre de champion, je pense du reste, qu'on est dans les normes", a estimé Velud, avouant au passage qu'il a été très difficile pour lui "d'hériter d'un effectif presque totalement remanié" lors de l'intersaison.

«Les présidents doivent être patients avec les entraîneurs»

L'ESS, vainqueur du doublé (championnat et coupe d'Algérie) la saison passée, a connu un départ massif de ses meilleurs

joueurs, à l'image de Hachoud, Djabou et Benmoussa, obligeant les dirigeants à recruter pas moins de 15 nouveaux éléments, en plus de l'entraîneur Velud, qui a succédé au Suisse, Alain Geiger, lui aussi ayant préféré changer d'air. "Avec le gros travail qu'on a effectué durant l'intersaison, je pense que l'équipe commence à trouver ses automatismes, et gagne en cohésion de match en match", a assuré l'entraîneur de l'ESS. Appelé à commenter la valse des entraîneurs qui a pris d'autres proportions cette saison dans le championnat algérien, Velud s'est dit "désolé" de la persistance de ce fléau qui marque le début de la compétition, appelant les dirigeants des clubs "à faire preuve de patience vis à vis de leurs entraîneurs respectifs". "Certes, dans tous les championnats du monde, l'avenir d'un entraîneur est tributaire de ses résultats, mais je pense qu'en Algérie, l'on est allé trop loin dans ce registre, en limogeant les entraîneurs dès le premier faux pas", a-t-il regretté. Velud a estimé, en outre, qu'il se sentait à l'aise à Sétif, qualifiant de "tranquille et serein" le cadre de travail dans lequel il exerce au sein de l'ESS. "Je ne ressens aucune pression de la part de mes dirigeants, et cela me facilite évidemment le travail, dans l'optique de réaliser les objectifs assignés", a-t-il conclu.

APS

LIGUE 1

L'USM Alger se sépare de son entraîneur Gamondi

L'entraîneur argentin Angel Miguel Gamondi a quitté la barre technique de l'USM Alger à l'issue de la défaite de son équipe sur le terrain de l'ES Sétif (1-0) mardi soir pour le compte de la sixième journée du championnat de Ligue "une" algérienne de football, a-t-on appris auprès du club algérois. C'est la deuxième défaite d'affilée de l'USMA, et la troisième depuis le début de cet exercice, ce qui contraste complètement avec les ambitions des dirigeants, plus que jamais déterminés à jouer la carte du titre cette saison, en renforçant leur rang par plusieurs joueurs de valeur durant l'intersaison. Beaucoup de choses ont été dites aussi dans l'entourage de la formation de 'Soustara à propos de l'avenir de Gamondi, depuis la défaite surprise de l'équipe à domicile face au CAB Bodj Bouaridj (2-1), lors de la précédente journée. Les rapports de l'ancien entraîneur du CR Belouizdad avec la direction de son club, avaient même pris un sérieux coup à cause également de cette défaite. L'USMA, désormais 11^e au classement général avec 7 points, se déplacera mercredi en Mauritanie où elle affrontera vendredi le club local de Tefregh Zeina, en match aller du premier tour de la coupe arabe des clubs. C'est l'entraîneur adjoint, Bilel Dziri qui devrait diriger les Rouge et Noir à partir du banc de touche dans ce match, en attendant la nomination d'un nouvel entraîneur.

FOOTBALL- LIGUE 2

Un trio en tête du classement

L'USM Blida et le MO Béjaïa, vainqueurs respectifs de l'AS Khroub (3-0) et de l'ASM Oran (1-0) ont rejoint le RC Arbaâ, tenu en échec à Batna par le MSPB (1-1), en tête du classement du championnat d'Algérie de Ligue 2 professionnelle de football, lors de la sixième journée disputée lundi et mardi. L'USM Blida a attendu son troisième match à domicile pour signer sa première victoire de la saison au stade Brakni. Et quel succès face à l'AS Khroub (3-0) grâce notamment à un doublé de son buteur Melika. Les hommes de Nacerdine Akli qui ambitionnent de remonter en Ligue 1 cette saison ont rejoint leur voisin le RC Arbaâ en tête du classement avec 12 points. Le RC Arbaâ semblait se diriger tout droit vers sa quatrième victoire de la saison contre le MSP Batna après le but inscrit par Bougueroua (59), mais dans le temps additionnel, les locaux ont égalisé grâce à un but contre son camp de Houait (90 csc), qui en voulant dégager une balle a fini par tromper son propre gardien Dali. La confrontation entre le RC Arbaâ et l'USM Blida de la semaine prochaine au stade Omar Hammadi (Bologhine) promet beaucoup et mérite le déplacement. De son côté, le MO Béjaïa qui a vécu une semaine difficile après la démission de l'entraîneur Mourad Rahmouni avant de se rétracter, a profité de la réception de la lanterne rouge l'ASM Oran pour engranger les trois points de la victoire. Un succès, le troisième de suite pour les Crabes qui les propulse en tête du classement, un but inscrit dans le temps additionnel (90+2) par Benchabane. La journée a été également marquée par la nouvelle victoire du nouveau promu le CRB Aïn Fekroun contre le CR Temouchent (2-1) sur deux réalisations de Kara (43), Maidi (54). Avec cette victoire, le CRB Aïn Fekroun se hisse à la troisième place en compagnie du NA Hussein-déy et l'ES Mostaganem, à deux longueurs du trio de tête. En revanche, les "Sang et Or" ont laissé filer une bonne occasion de rejoindre les trois premiers en concédant le nul à domicile face à l'O Médéa (1-1). Quant à l'ES Mostaganem, il est s'est imposé petitement contre le MO Constantine ou rien ne va plus, grâce à un but de Benayed dans le temps additionnel. Enfin, le match des mal classés entre le SA Mohammadia et l'USM Annaba s'est soldé sur un score de parité (0-0) qui n'arrange aucune des deux équipes. Les Annabis ont manqué un penalty par Derrahi (23').

APS

Cuisine

Curry de pommes de terre aux radis



Ingrédients :
500 g de pommes de terre cuites
1 oignon
15 radis
1 gousse d'ail
1 pincée de cumin
1 pincée de curcuma
1 pincée de piment
1 cuillère à café de moutarde
Sel, poivre
Huile
1 verre d'eau

Préparation :
Couper les pommes de terre en cubes. Peler et émincer l'oignon. Couper les radis en rondelles. Ecraser la gousse d'ail. Dans une poêle, faire chauffer l'oignon dans un peu d'huile. Ajouter les radis, les pommes de terre, l'ail et les épices. Laisser cuire 30 min et servir.

Financiers aux amandes



Ingrédients :
200 g de beurre
6 blancs d'œufs
200 g de sucre glace
80 g de farine
1 c. à café de miel
80 g d'amandes en poudre
50 g d'amandes effilées

Préparation :
Faire chauffer le beurre dans une casserole posée sur feu vif jusqu'à ce qu'il prenne une belle couleur dorée et sente la noisette grillée. Retirer alors la casserole du feu et laisser tiédir. Préchauffer le four à 180°C (th.6. Beurrer et fariner les moules à financiers (sauf pour une plaque d'empreintes à financiers en silicone, qui ne nécessite ni beurre ni farine). Fouetter légèrement les blancs d'œufs pour qu'ils moussent, ajouter le sucre glace, la farine, les amandes en poudre et le miel, puis le beurre tiédi. Fouetter ensuite la préparation jusqu'à ce qu'elle soit lisse. Remplir les moules, parsemer les financiers d'amandes effilées et les faire cuire de 15 à 20 min, puis les démouler sur une grille et les laisser refroidir.

BIEN-ÊTRE

3 exercices spécial dos fragile

Lorsque l'on a le dos sensible, mieux vaut éviter certains mouvements. Voici un programme spécifique pour tonifier votre corps en travaillant les points-clés de votre dos.

A effectuer au minimum 3 fois par semaine pendant 2 mois. 2 fois par semaine en entretien.

Exercice 1 :
Allongez-vous, le bassin bien plaqué contre le sol. Levez une jambe à angle droit et étirez-la vers vous par petits à-coups, sans la plier, à l'aide d'une corde (ou d'une ceinture, d'un foulard...) glissé sous la paume du pied. Respirez lente-

ment. Une quinzaine de fois de chaque côté.

Exercice 2 :
Positionnez-vous contre un mur, le bassin légèrement basculé vers l'arrière (votre pubis doit remonter). En inspirant, rentrez légèrement le menton et levez vos bras contre le mur, étirez-les fortement : vous devez sentir tout votre dos s'allonger.

Exercice 3 :
Allongez-vous maintenant sur le sol. Positionnez les jambes serrées à 90° et, en inspirant, levez le buste tout en étirant vos deux bras devant vous. Attention de bien contracter vos abdominaux en rentrant le ventre. Respirez régulièrement.

Astuce
Pour consolider votre dos, n'oubliez pas ces trois règles :



assouplir les jambes ; étirer la colonne vertébrale ; raffermir les abdominaux. Ces exercices insistent sur ces trois points pour une musculature dorsale en pleine forme !

ENFANTS

Comment les protéger d'un éventuel mal de dos ?

Chez les enfants, le rituel « tiens-toi droit ! » ne suffit pas. Il faut veiller à ce qu'ils ne prennent pas de mauvaises attitudes.

Quatre points sont à surveiller particulièrement :
- Le bureau d'écolier qui doit être adapté à la taille de l'enfant : le plan de travail doit être la bonne hauteur, incliné et non droit et le siège doit être confortable avec un dossier droit. - Le sac à dos chargé de livres, de plus en plus nombreux et lourd, doit être privilégié par rapport au traditionnel cartable porté d'un seul bras et qui courbe le dos. - La télévision qui ne doit pas être regardée avachis, «vastrés» de longues heures de côté et la colonne vertébrale tordue !
- La pratique sportive qui ne doit pas être intensive sans avis médical, surtout s'il s'agit d'un sport violent ou pratiqué en compétition, comme le football, le tennis, la gymnastique ou l'haltérophilie. Si une scoliose est découverte à l'occasion d'un mal de dos, elle n'interdit pas la pratique du sport. Simplement, il est préfé-



nable d'orienter l'enfant vers la natation, voire un sport qui favorisera l'extension de son corps et de faire en sorte qu'il ne s'oriente pas vers un métier manuel trop dur, comme manutentionnaire ou déménageur.

Trucs et astuces

Soigner les cheveux ternes et fatigués :



Mélangez une c. à thé de miel avec un jaune d'œuf pour obtenir. Étalez cette crème sur cheveux secs en massant. Laissez agir dix minutes sous un film plastique, et lavez ensuite les cheveux normalement.

Redonner tonus et brillance aux cheveux



Ne lavez pas les cheveux à l'eau très chaude car les écailles du cheveu se hérissent sous l'effet d'une forte chaleur. L'idéal est un lavage, le froid contribue à resserrer les écailles.

Eclaircir les cheveux



Faites infuser 150 g de fleurs de camomille dans un demi-litre d'eau. Filtrez et utilisez cette solution pour le rinçage des cheveux.

Soigner les cheveux gras



Une fois par semaine, diluez de l'argile en poudre dans l'eau additionnée d'une pincée de sel. Répartissez sur les cheveux en massant. Laissez agir un quart d'heure et rincez à en ajoutant quelques gouttes de vinaigre dans la dernière eau.

Une planète à quatre soleils découverte par des astronomes amateurs

Des astronomes amateurs ont aidé à découvrir une nouvelle planète pour le moins inhabituelle. Baptisée PH1, elle orbite autour de deux soleils mais cet ensemble est encerclé par deux autres étoiles. Un système à quatre étoiles qui est le premier de ce type à être découvert.

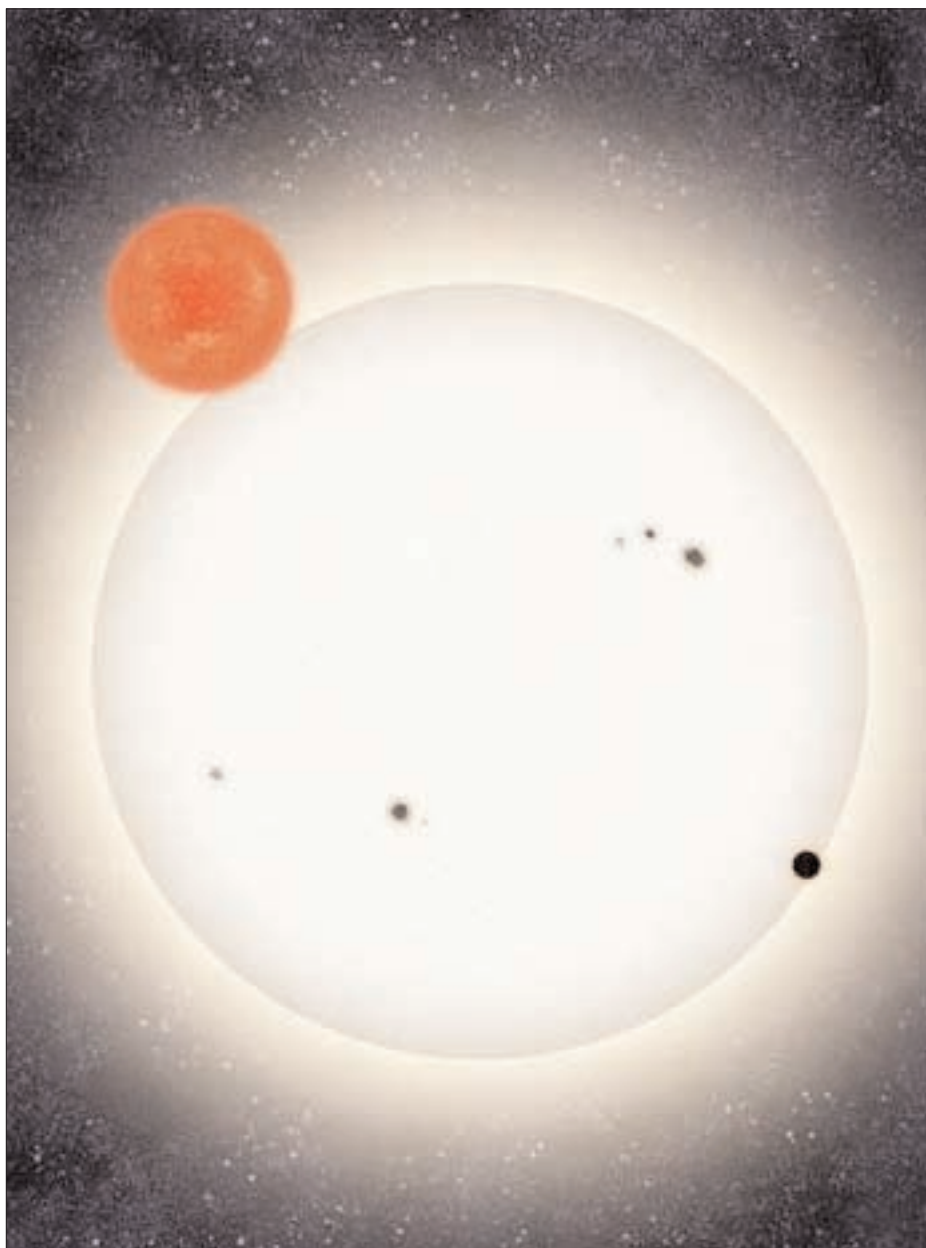
En septembre 2011, des astronomes ont annoncé avoir découvert une planète orbitant autour de deux soleils et rappelant immanquablement Tatooine, la planète imaginée par George Lucas dans le film *la Guerre des étoiles*. Sans surprise, la nouvelle avait alors fait grand bruit avant que d'autres scientifiques ne révèlent quelques mois plus tard, que ce type de planètes était en fait loin d'être rare. Mais des astronomes amateurs viennent de faire encore plus fort. Grâce au projet "Planet Hunters" lancé par l'université de Yale, ils ont découvert une nouvelle planète qui posséderait elle 4 étoiles.

La planète est à quelque 5.000 années-lumière de nous et ferait à peu près six fois la taille de la Terre.

"Planet Hunters est un projet symbiotique, qui associe le pouvoir de découverte du public au suivi d'une équipe d'astronomes. Ce système unique aurait pu ne jamais être observé sans les yeux affûtés du public", explique Debra Fischer, professeur en astronomie de Yale et expert qui a lancé le projet en 2010.

Un nouveau monde qui perturbe les astronomes

Depuis sa découverte initiale par les astronomes amateurs, l'existence de PH1 a pu être confirmée par des professionnels qui se sont servis des données collectées par les télescopes Keck à Hawaï. Outre sa taille, les astronomes ont ainsi déterminé que la planète était gazeuse et orbitait en 138 jours autour de ces deux étoiles dont la masse équivaut à 1,5 et 0,41 fois celle de notre Soleil. Ces deux étoiles tournent elles-mêmes l'une autour de l'autre en 20 jours. Quant aux deux autres qui encerclent le tout, elles se trouvent à environ 1.000 unités astronomiques (1 UA équivaut



lent à 150 millions de kilomètres) de la paire d'étoile. L'ensemble n'est donc pas très facile à observer.

Par ailleurs, les données récoltées ont également permis d'estimer que les températures à la surface de PH1 sont comprises entre 251 et 340 degrés Celsius, soit beaucoup trop pour que le monde soit habitable. "Bien que PH1 soit une planète gazeuse géante, et même s'il est possible qu'une lune rocheuse orbite autour du corps, ses surfaces seraient trop chaudes pour que de l'eau liquide existe", expliquent Meg Schwamb et ses collègues de l'université de Yale dans leur étude.

"C'est fascinant d'essayer d'imaginer à quoi cela ressemblerait de visiter une planète à quatre soleils dans son ciel mais ce nouveau monde embrouille les idées des astronomes - la manière dont celui-ci a pu se former dans un environnement aussi encombré n'est pas du tout claire", ajoute pour sa part le Dr Chris Lintott, de l'Université d'Oxford.

Un projet particulièrement prometteur

Jusqu'à aujourd'hui, les spécialistes ont découvert six planètes à deux étoiles, mais aucune d'entre elles ne possède des étoiles compagnons.

Les volontaires de Planet Hunters à l'origine de la trouvaille, Kian Jek et Robert Gagliano, en sont d'ailleurs encore tout excités. "C'est un grand honneur d'être un chasseur de planètes, un scientifique citoyen, et de travailler main dans la main avec des astronomes professionnels, en fournissant une réelle contribution à la science", a précisé Gagliano. Les scientifiques sont tout aussi enthousiasmés par le projet.

Pourquoi le son des ongles sur un tableau nous fait-il frissonner...

Dans une récente étude, des chercheurs britanniques expliquent pourquoi certains sons nous paraissent si désagréables. Les régions du cerveau analysant le son interagiraient en fait avec l'amygdale, une autre structure cérébrale impliquée dans le traitement des émotions.

Imaginez, vous êtes tranquillement à table à manger un délicieux repas quand soudain, vous y allez un peu fort avec votre fourchette et celle-ci vient méchamment crisser dans votre assiette. Immédiatement, le son vous paraît très désagréable jusqu'à vous provoquer quelques frissons. Une équipe de l'université de Newcastle vient tout juste de faire une découverte d'importance.

Dans une étude publiée par la revue *Journal of Neuroscience*, ils indiquent avoir mis en évidence des interactions entre la région cérébrale chargée de l'analyse des sons, le cortex auditif, et l'amygdale, qui elle intervient dans les émotions. Pour arriver à cette conclusion, 13 volontaires, placés dans un

scanner, écoutaient les sons et devaient les noter du moins plaisant au plus plaisant. Les chercheurs ont alors étudié la réponse du cerveau de chacun des volontaires à chaque son. Ils ont ainsi constaté que l'activité de l'amygdale et celle du cortex auditif variaient directement en fonction de la note attribuée à chaque son par les sujets. L'analyse acoustique de ces fameux sons a elle, permis de voir que les plus déplaisants possédaient tous une fréquence comprise entre 2.000 et 5.000 Hertz.

Les 10 sons les plus désagréables

"Ceci correspond à l'étendue de fréquences pour lesquelles nos oreilles sont les plus sensibles. Bien qu'il y ait encore beaucoup de débat sur pourquoi nos oreilles sont les plus sensibles à ces fréquences, ceci inclut les sons de cris que nous trouvons intrinsèquement déplaisant", explique le Dr

Sukhbinder Kumar dans *Science Daily*. Parmi les 74 sons 10 ont été jugés comme les plus désagréables : le son d'un couteau sur une bouteille, d'une fourchette sur un verre, d'une craie sur un tableau, d'une règle sur une bouteille, des ongles sur un tableau, d'un cri de femme, d'une meuleuse, d'un crissement de freins, de pleurs de bébé et d'une perceuse électrique. Quatre ont eux, été jugés comme les plus plaisants : des applaudissements, les rires d'un bébé, le tonnerre et l'eau qui coule. "Il semble qu'il y ait quelque chose de très primitif dans tout ça", ajoute le Dr Kumar. "Ces travaux apportent un nouvel éclairage sur les interactions entre l'amygdale et le cortex auditif", commente le professeur Tim Griffiths de l'université de Newcastle. Néanmoins, cette découverte pourrait aussi permettre de mieux comprendre certains troubles à hypersensibilité auditive, tels que l'hyperacousie, les acouphènes, voire la migraine et l'autisme.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

ELECTRO-ENCÉPHALOGRAMME

Inventeur : **Hans Berger** Date : **1929** Lieu : **Allemagne**

Hans Berger, professeur de neuropsychiatrie à Léna, enregistra pour la première fois l'activité électrique du cerveau. Mais, en raison de la faible amplitude du signal émis, son enregistrement ne rencontra que scepticisme. Il fallut attendre qu'Edgar Adrian (prix Nobel en 1932) en diffuse les résultats en 1934 et se fasse le défenseur de Hans Berger pour que ce dernier rencontre enfin l'adhésion des milieux scientifiques.



PROGRAMME TÉLÉ : JEUDI



06:00 Voici Timmy
06:10 Eliot Kid
06:25 Eliot Kid : Le grand Roger
06:40 La famille Cro :
06:45 Tfoù
08:25 Météo
08:30 Téléshopping
09:20 4 mariages pour 1 lune de miel
10:15 Météo
10:20 Au nom de la vérité
10:50 Au nom de la vérité
11:20 Mon histoire vraie
11:35 Mon histoire vraie
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:55 Le tueur du campus
16:35 American wives
17:25 4 mariages
18:20 Une famille en or
19:05 Le juste prix
19:45 Nos chers voisins
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Météo
20:40 Après le 20h, c'est Canteloup
20:50 Master Chef
23:10 Master Chef
00:15 New York, section criminelle
01:00 New York, section criminelle
01:55 Sept à huit
03:30 Histoires naturelles
04:30 Musique
04:55 Très chasse, très pêche
05:25 Reportages : Urgences à Venise



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:50 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Une idée de ton père
12:55 Météo
13:00 Journal
13:45 Météo
13:50 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:15 Le jour où tout a basculé
16:35 Le jour où tout a basculé
17:05 Côté match
17:10 Seriez-vous un bon expert ?
17:45 CD'aujourd'hui
17:50 On n'demande qu'à en rire
18:50 Volte-face
19:40 Une rencontre, une chance
19:45 Roumanoff et les garçons
19:50 Météo
20:00 Journal
20:40 Météo
20:45 Envoyé spécial
22:15 Complément d'enquête
00:45 Talents des cités
23:15 Grand public
23:20 Paris en plus grand
00:45 Dans quelle éta-gère
00:50 Journal de la nuit



06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:45 Des histoires et des vies
09:45 Des histoires et des vies
10:40 Edition de l'outre-mer
10:45 Consomag
10:50 Midi en France
11:55 Météo
11:59 Le 12/13
12:00 Edition régionale
12:25 Journal national
12:55 Météo à la carte
13:45 Si près de chez vous
14:15 Si près de chez vous
14:45 Keno
14:50 Inspecteur Barnaby
16:35 Culturebox
16:45 Des chiffres et des lettres
17:20 Un livre un jour
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
18:50 Une idée de ton père
18:59 19/20
19:00 Journal régional
19:18 Edition locale
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Et si on changeait le monde
20:15 Plus belle la vie
20:45 La grande soirée cinéma
20:46 Malabar Princess
22:50 Une rencontre, une chance
22:53 Météo
22:55 Soir 3
23:25 La grande soirée cinéma
23:29 La grande soirée cinéma
23:30 Les patriotes
01:55 Libre court : Pour Juan
01:56 I'll tell you
05:35 Plus belle la vie



06:00 M6 Music
07:15 Météo
07:20 Disney Kid Club
08:15 M6 kid
08:55 Météo
09:00 M6 boutique
10:05 Météo
10:10 Face au doute : Jeunes parents
11:00 Face au doute : La soeur assassine
11:45 Drop Dead Diva : Tout pour la musique
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:45 Derrière les apparences
13:40 Météo
13:45 Jamais sans mes enfants
15:30 Lune de miel en enfer
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
220:50 Bones : Tiré par les cheveux
21:35 Bones : Première enquête
22:25 Bones : Le boucher de Burtonsville
23:15 Bones : L'océan de la vie
00:05 Bones : Roméo et Juliette
00:55 66 minutes
01:55 Météo
02:00 M6 Music



19:00 Sur les ailes des oiseaux : L'Amérique du Sud
19:45 Arte Journal
20:05 28 minutes
20:45 Silex and the city
20:50 Les Tudors
21:35 Les Tudors
22:40 Voyage au coeur du LSD
23:30 Balade en Lada
00:35 The Spiral
01:25 The Spiral
02:10 The Spiral
03:00 The Spiral
03:35 The Spiral
05:00 La main tendue



09h30 : sihr el mordjane (15)
10h00 : el aalem bayna yedaik
10h30 : yara (26)
11h00 : senteurs d'algerie
"annaba 2 ème ptie" rediff
12h00 : journal en français+météo
12h30 : qadhiyat hob (18 et fin)
13h30 : bi'atouna e'sahira (04)
14h30 : dalila oua zaybaq I (04)
15h05 : uen femme en blanc "3 ème + 4 ème ptie"
16h30 : tabaluga I (23)
17h00 : sabeq oua laheq II (50)
17h30 : el chems el fedhia I (01)
18h00 : journal en amazigh
18h30 : sihr el mordjane (16)
19h00 : journal en français+météo
19h30 : aissa el baroud (03)
20h00 : journal en arabe
20h45 : mc didine le roi du burger
21h15 : séquences d'archives
22h10 : festival de la musique hawzi
00h00 : journal télévisé

PROGRAMME TÉLÉ : VENDREDI



06:05 Les petites crapules
06:10 Sandra détective
06:25 Sandra détective
06:35 La famille Cro
06:45 Tfoù
08:25 Météo
08:30 Téléshopping
09:20 4 mariages pour 1 lune de miel
10:15 Météo
10:20 Au nom de la vérité
10:50 Au nom de la vérité
11:20 Mon histoire vraie
11:35 Mon histoire vraie
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:50 Météo
13:53 Trafic info
13:55 Les feux de l'amour
14:55 Rivalité maternelle
16:35 American Wives
17:25 4 mariages pour 1 lune de miel
18:20 Une famille en or
19:05 Le juste prix
19:45 Nos chers voisins
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Toi toi mon toit
20:35 Trafic info
20:38 Météo
20:40 Après le 20h, c'est Canteloup
20:50 Les Experts : Miami : Les disparus
21:35 Les Experts : Miami : Fin de trajectoire
22:25 Les Experts : Miami : Les cibles
23:15 Vendredi, tout est permis
01:10 Le grand bêtisier
02:40 Trafic info
02:45 50 mn Inside



06:00 Les Z'Amours
06:25 Point route
06:30 Télématin
09:00 Point route
09:05 Dans quelle éta-gère
09:10 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 C'est au programme
10:50 Météo
10:55 Motus
11:25 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Une idée de ton père
12:55 Météo
13:00 Journal
13:45 Météo
13:50 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:15 Le jour où tout a basculé
16:35 Le jour où tout a basculé
17:00 Côté match
17:05 Point route
17:10 Seriez-vous un bon expert ?
17:50 CD'aujourd'hui
17:55 On n'demande qu'à en rire
18:45 Point route
18:55 Volte-face
19:45 Roumanoff et les garçons
19:50 Météo
20:00 Journal
20:35 Emission de solutions
20:40 Météo
20:45 Caïn : Confusions
21:35 Caïn : Dans la peau
22:30 Tirage de l'Euromillion
22:33 Paris en plus grand
22:35 Vous trouvez ça normal ?!



06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:50 Des histoires et des vies
09:45 Des histoires et des vies
10:40 Edition de l'outre-mer
10:45 Consomag
10:50 Midi en France : Au Crotoy
11:55 Météo
12:00 Le 12/13
12:01 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo à la carte
13:45 Si près de chez vous
14:10 Si près de chez vous
14:40 Keno
14:50 Championnat du monde
16:10 30 millions d'amis
16:40 Culture box
16:45 Des chiffres et des lettres
17:20 Un livre un jour
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
18:50 Une idée de ton père
19:00 19/20
19:01 Journal régional
19:18 Edition locale
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Et si on changeait le monde
20:15 Plus belle la vie
20:45 Thalassa : La mer dans tous ses états
23:00 Une rencontre, une chance
23:33 Météo
23:35 Soir 3
00:05 Le pensionnat de l'espoir
00:50 Le pensionnat
01:35 Le match des experts
02:00 Le grand tour
04:05 Plus belle la vie



06:00 M6 Music
07:15 Météo
07:20 Disney Kid Club
08:15 M6 Kid
08:55 Météo
09:00 M6 boutique
10:05 Météo
10:10 Face au doute
11:00 Face au doute : La sex tape
11:45 Drop Dead Diva
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:45 Sans l'ombre d'une trace
15:15 Une mère désespérée
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:50 N.C.I.S. : Enquêtes spéciales : Lorsque l'enfant paraît
21:40 N.C.I.S. : Enquêtes spéciales : Tourner une page
22:30 N.C.I.S. : Enquêtes spéciales : Sous emprise
23:20 N.C.I.S. : Enquêtes spéciales : Alibi
00:05 Sex & the City : La confusion des temps
00:35 Sex & the City : Les fantasmes de Samantha
01:10 Sex & the City : La nudité vue d'en face
01:40 Sex & the City : Une star est née
02:15 Scrubs : Mes crétins
02:40 Scrubs : Mes derniers mots
03:05 Météo
03:10 M6 Music



19:45 Arte Journal
20:05 28 minutes
20:45 Silex and the city
20:50 Clara s'en va mourir
22:30 Formentera
00:05 Court-circuit
00:06 Na Wéwé
00:30 Une curieuse conjonction
00:45 Tomatl
00:55 Contre vents et marées
01:35 Tracks
02:30 Les Tudors : Une reine en danger
03:25 Les Tudors : Etre et ne plus être
04:20 Arts du mythe : Xipe Totec du Mexique



09h30 : sihr el mordjane (09)
10h00 : la mer méditerranée (47)
10h25 : yara (20)
11h00 : la vallée de la brenta
12h00 : journal en français+météo
12h25 : oudhama'e el islam (04)
13h30 : prière du vendredi
14h00 : réflexions
15h00 : bordj el abtal n°07
16h30 : tabaluga I (17)
17h00 : sabeq oua laheq II (44)
17h30 : oulama'e el djazair
18h00 : journal en amazigh
18h25 : sihr el mordjane (10)
19h00 : journal en français+météo
19h30 : algérie, génies des lieux
20h00 : journal en arabe
20h45 : mc didine le roi du burger
21h15 : le festival dimajazz
22h15 : senteurs d'algerie "tis-semsilt"
23h10 : akli yahyaten
00h30 : journal en arabe



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Cameron Diaz

Une acheteuse compulsive ?

Quand Cameron Diaz décide de faire les boutiques, il faudrait une camionnette pour les transporter ! Elle ne manque jamais une Fashion Week et c'est les grands créateurs



Jennifer Lopez

d'humeur festive à Paris !

Jennifer Lopez a goûté aux charmes de la vie nocturne parisienne accompagnée de son Casper. Toute de sequins noirs vêtue, la chanteuse-danseuse-actrice-businesswoman était très souriante.



Scarlett Johansson

Cruella n'a qu'à bien se tenir

Scarlett Johansson s'est muée en beauté gothique, prenant l'apparence d'une Cruella d'Enfer avec une chevelure bicolore, le regard sombre, la bouche rouge démoniaque pour la couverture du 40e anniversaire de W Magazine !

